

ACTES



FORUM TERRITORIAL
DE LA **CULTURE SCIENTIFIQUE**
ET **TECHNIQUE** mardi 28 septembre 2010
à la Cité des sciences et de l'industrie

universcience

Forum territorial de la culture scientifique et technique

Ouverture	3
Claudie HAIGNERE	3
Présidente d'Universcience	3
Ronan STEPHAN	5
Directeur général pour la Recherche et l'Innovation, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	5
Les mutations et les enjeux de la CSTI dans une société de la connaissance	8
Table ronde 1	8
Questions et échanges avec la salle	14
Quels modèles d'organisation à l'échelle des territoires ?	25
Table ronde 2	25
Questions et échanges avec la salle	33
Quelles nouvelles ressources pour la CSTI ?	42
Table ronde 3	42
I. Les contrats de projet Etat-Région	42
II. Les financements européens	44
III. Les partenariats avec le monde économique et industriel.....	46
IV. Les investissements d'avenir et la culture scientifique, technique et industrielle..	48
Quelle gouvernance nationale pour la CSTI ?	56
Table ronde 4	56
I. Témoignages d'exemples inspirants	56
II. Discussion-débat autour de Claudie Haigneré	63
Conclusion	72
Claude BIRRAUX	72
Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologies (OPECST)	72
Guillaume BOUDY	74
Secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication représentant Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication	74

Ouverture

Claudie HAIGNERE
Présidente d'Universcience

Mesdames et Messieurs, chers amis, je suis ravie de vous voir aussi nombreux parmi nous aujourd'hui, pour cette journée de travail, de réflexion et de partage.

J'ai le grand plaisir d'accueillir Ronan Stéphan, le directeur général pour la Recherche et l'Innovation, qui est venu nous parler au nom de Valérie Pécresse. Ce soir, nous accueillerons un représentant de notre deuxième ministère de tutelle, à savoir Guillaume Boudy, le secrétaire général du Ministère de la Culture, pour la clôture du Forum.

Je vous salue tous, participants et représentants des différentes familles de la culture scientifique et technique. Je remercie les journalistes de la presse régionale qui se sont joints à nous. Nous avons besoin de tous les relais pour que la voix de la culture, de la science et de la technique puisse être diffusée sur le territoire. Je salue aussi la présence des DRRT, qui sont des maillons importants de la mise en place concrète des actions.

Je voudrais saluer la présence dans la salle, mais aussi l'implication et l'écoute que j'ai reçues de la part des sénateurs et des députés. Nous avons eu l'occasion de leur présenter, dans le cadre des Commissions des Affaires Culturelles, les projets et cet engagement sur la culture scientifique et technique que nous souhaitons promouvoir. Je sais notamment que Marie-Christine Blandin et Ivan Renar participeront à nos travaux. Je suis particulièrement heureuse de les accueillir car il y a quelques années, ils ont été un soutien sans faille au Ministère de la Recherche pour m'accompagner dans cette belle mission de diffusion de la culture scientifique et technique. Nous aurons également l'occasion d'écouter ce soir Claude Birraux, le président de l'OPECST, qui, lui aussi, connaît bien l'importance de la science et de la technique dans notre vie quotidienne et la façon très responsable avec laquelle nous devons nous engager dans ce domaine.

Je ne déflorerai pas tous les événements qui marqueront cette journée car il vous appartient de la construire. Je signalerai simplement que nous aurons le plaisir d'accueillir cet après-midi le commissaire général à l'investissement, René Ricol. Il nous apportera un message de soutien et d'engagement auprès de nos actions.

Le comité de pilotage du Forum a travaillé d'arrache-pied pour l'organisation de cette journée. Je remercie à cet égard les équipes d'Universcience, en particulier Brigitte Coutant, directrice de l'action régionale et internationale, et Laurent Chicoineau, Directeur de "La Casemate" à Grenoble qui ont été le moteur de cet événement.

Cette journée vise essentiellement un objectif de partage. Nous souhaitons partager ensemble nos savoir-faire, nos expertises, nos idées de structuration pour l'avenir, nos visions sur la place que représente la culture scientifique dans notre société, et nos ambitions. Il s'agit de faire en sorte que la culture scientifique soit plus lisible, plus audible et plus cohérente, afin qu'elle s'inscrive véritablement dans les politiques territoriales et nationales.

Je remercie Michel Alberganti, qui guidera nos débats au cours de la journée. J'ai une grande estime pour sa pertinence et son discernement. Il nous sera très précieux pour nous aider à faire émerger les points saillants et à construire ensemble.

Je voudrais également saluer tout particulièrement la réflexion collective que l'AMCSTI a su mener en un temps record au sein du Comité de pilotage. Je pense que vous avez tous eu l'occasion de lire le Livre Blanc qui traduit en recommandations toutes les réflexions que les groupes régionaux ont pu développer. Je sais que l'organisation de ce Forum a pu soulever quelques appréhensions. Je vous accueille aujourd'hui dans notre maison commune de la culture scientifique et technique afin de réfléchir et travailler ensemble. Il est vrai que nous sommes dans une situation de changement de «portage» de la culture scientifique et technique. J'assume pleinement la mission de pôle national de référence dans le champ de la culture scientifique et technique qui a été confiée à Universcience, nouvel établissement dont j'ai l'honneur d'assurer la présidence. Je souhaite que nous puissions être le garant des règles de travail en commun dans la structuration de cette gouvernance qui est un des sujets que nous aborderons aujourd'hui.

Dès le moment où je me suis engagée dans la création du nouvel établissement public qui regroupe le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie, il m'est apparu évident qu'il fallait organiser une réunion de l'ensemble des acteurs que vous représentez aujourd'hui. Le décret du 3 décembre 2009 nous a donné cette mission de réfléchir à la constitution d'un pôle national de référence qui puisse accompagner tous les acteurs dans la structuration de la culture scientifique et technique. Il est vrai que les acteurs sont nombreux. Je ne les citerai pas dans leur exhaustivité. Je note néanmoins la présence de représentants des bibliothèques des sciences, des universités, des organismes de recherche et d'autres services, qui sont des éléments fondamentaux pour l'irrigation, la diffusion et le partage de la culture scientifique et technique. J'ai eu l'occasion de me déplacer en région à de nombreuses reprises. Je connais beaucoup des acteurs présents aujourd'hui, pour les avoir rencontrés dans d'autres fonctions. Je sais à quel point des initiatives magnifiques sont lancées dans le champ de la médiation, dans chacune des régions, quel que soit le niveau des acteurs (centres de culture, associations relais, etc.). Je voulais rendre hommage à tous ceux qui accompagnent à chaque instant ces initiatives.

La culture scientifique et technique est un domaine très important dans le champ des investissements d'avenir. Vous entendrez parler aujourd'hui d'égalité des chances et des programmes d'*e-éducation* qui peuvent être portés grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. J'estime que cette réflexion nous impose un changement d'échelle dans notre façon de travailler et notamment dans l'action des réseaux. Il s'agit de mutualiser les équipements, de structurer les actions mais aussi de les professionnaliser et de les rendre encore plus innovants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Convaincue de cette nécessité, j'ai accepté la mission de la présidence d'Universcience et je me mets au service de cet accès à un public le plus large possible au trésor de savoirs et de connaissances qu'il nous faut partager et transmettre. J'inclus naturellement dans cette mission tous ceux qui réfléchissent au renouvellement de l'enseignement des sciences et des techniques.

Tous ces sujets sont très profondément inscrits au cœur du projet scientifique et culturel d'Universcience. Les deux équipes qui constituent cet établissement, le Palais de la Découverte et la Cité des sciences et de l'industrie, sont largement reconnues pour leur talent, leur expertise et leurs savoir-faire. Nous sommes tous désireux d'aller encore plus loin. Pour cela, nous disposons là aussi d'outils à partager. Je me félicite notamment du travail accompli autour de l'agenda de la culture

scientifique, notre objectif commun étant de susciter la passion des sciences dès le plus jeune âge, mais aussi chez l'ensemble de nos concitoyens tout au long de leur vie.

Ce Forum n'est qu'une première étape. Le comité de pilotage continuera à travailler et définira la feuille de route afin que nous puissions poursuivre nos réflexions en commun. Je vous souhaite une bonne journée de travail. A nouveau, je vous remercie de votre présence et du soutien apporté par nos tutelles.

Ronan STEPHAN
Directeur général pour la Recherche et l'Innovation,
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre, Madame la Présidente d'Universcience, chère Claudie Haigneré,
Madame la Vice-présidente de la région Ile-de-France,
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Au nom de Valérie Pécresse, que je représente ce matin, permettez-moi de vous dire que je suis très heureux et honoré de participer avec vous à l'ouverture de cette journée qui est un jalon important dans la démarche collective que vous avez souhaité mener. Cette journée s'annonce particulièrement riche.

La diffusion de la culture scientifique et technique est véritablement au cœur de l'enjeu du renouvellement auquel nous assistons, à la fois dans l'enseignement des sciences et des techniques et en matière d'égalité des chances. Il est en effet tout à fait essentiel de donner à tous – en particulier à nos enfants, mais pas seulement – le goût des sciences et de la connaissance de la technique. Il en va naturellement de leur épanouissement personnel et intellectuel, mais aussi de la construction d'une société de la connaissance qui ait véritablement une ambition collective et qui, en particulier, correspond à l'un des objectifs globaux – ou peut-être l'objectif global – des investissements d'avenir.

Je voudrais également remercier vivement tous ceux qui s'impliquent sur le terrain au quotidien, dans la diffusion et l'accompagnement à la découverte des sciences et des technologies. Je remercie en particulier tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour apporter à tous leurs explications et leur suivi.

Afin de développer et d'inscrire de manière durable la culture scientifique et technique sur l'ensemble du territoire français, Valérie Pécresse et Frédéric Mitterrand ont fait d'Universcience notre pôle national de référence. Il s'agit de mettre en œuvre, pour la culture scientifique et technique, la démarche de déconcentration qui a déjà été appliquée à un certain nombre d'autres secteurs et qui a démontré sa pertinence. En particulier, que ceux qui pilotent une activité soient au plus près des acteurs ne peut être que profitable à la collectivité. Cela n'empêchera pas, naturellement, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de continuer à assumer son rôle de tutelle et à accompagner toutes ces démarches.

Il est apparu naturel de confier ce pilotage à une institution amplement reconnue, d'une grande compétence dans le domaine. Le lieu où nous nous trouvons ce matin est à cet égard parfaitement emblématique de l'excellence que déploie Universcience pour la culture scientifique.

Pour autant, l'excellence n'est bien évidemment pas limitée géographiquement. Elle relève d'une dynamique qui transgresse les frontières géographiques. Il est donc essentiel que l'expertise de chacun d'entre vous soit pleinement connue, reconnue, partagée et valorisée, que les contenus innovants soient activement échangés et que vous puissiez faciliter et fluidifier ces différents échanges. C'est au nom de cette ambition essentielle pour notre pays que nous souhaitons voir Universcience fédérer les acteurs en région.

Parmi ces acteurs figurent naturellement les Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielle, mais aussi les associations, les muséums, les universités. Tous, avec leur public et leur pénétration sur le territoire, font vivre la culture scientifique au quotidien. Afin que ce réseau, que vous êtes aujourd'hui en train de constituer, fonctionne et s'enrichisse, une gouvernance est nécessaire. C'est pourquoi Valérie Pécresse a souhaité la mise en place d'une instance collégiale de niveau national. Cette instance devant être le meilleur espace de concertation, garant de la prise en considération des intérêts et des apports de chacun. Elle devrait également favoriser un dialogue permanent entre Universcience et l'ensemble des acteurs de terrain.

Ce réseau, que vous êtes en train de constituer, est le gage d'un véritable décloisonnement. Il est aussi l'occasion d'aller beaucoup plus loin pour progresser en matière de rayonnement de notre culture scientifique, notamment grâce à la mutualisation des supports et des moyens. Ce réseau doit être à l'initiative de coproductions, de contenus innovants, qui soient le résultat de la collaboration entre les différents acteurs. Il doit aussi vous encourager à donner une dimension résolument européenne et internationale à vos initiatives. Il devrait aussi vous permettre de mettre en place une structure nationale de valorisation de vos productions.

Naturellement, des moyens sont nécessaires pour que ce réseau puisse fonctionner. Il est ainsi prévu de transférer dès 2011 à Universcience l'ensemble des budgets correspondant du Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les actions que nous allons transférer le seront à montants constants afin d'assurer la meilleure transition à cette opération. D'autres moyens seront disponibles dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir. Cinquante millions d'euros seront consacrés au développement de la culture scientifique et technique.

Ces moyens, cette dynamique, cette mobilisation de l'ensemble des acteurs, cette cohérence entre les tutelles, sont une preuve de l'importance qui est accordée par le Gouvernement et par l'ensemble de notre société à la culture scientifique, pour construire notre avenir dans les meilleures conditions : un avenir partagé et un avenir dont chacun puisse tirer les bénéfices. A cet égard, l'égalité des chances est une notion très importante à laquelle nous devons rester attachés.

Afin que nous disposions d'une vision d'ensemble de vos activités, une mission du Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche dressera l'an prochain un bilan global de la diffusion de la culture scientifique. Ce bilan sera pour vous une aide très précieuse pour orienter vos actions, pour les mettre en perspective, mais aussi pour asseoir la cohérence de certaines d'entre elles, en particulier les actions que vous allez conduire dans le cadre du programme des investissements d'avenir.

Tous les chantiers qui s'offrent à nous sont nombreux. Je suis convaincu que l'enthousiasme de tous sera au rendez-vous. Nous souhaitons que vous nous fassiez part de vos premières propositions concrètes sur la mise en place du réseau et ses premières orientations dès le début de l'année prochaine. Ce Forum est une première pierre d'un édifice très prometteur. Je vous souhaite de fructueux échanges, des travaux riches, des interactions les plus fertiles possibles. Je vous remercie de votre attention.

Les mutations et les enjeux de la CSTI dans une société de la connaissance

Table ronde 1

Participent à la table ronde :

Isabelle THIS SAINT JEAN, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Association des Régions de France (ARF), vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France ;

David ROS, vice-président du Conseil Général de l'Essonne, représentant l'Assemblée des Départements de France (ADF) ;

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE, responsable coordination au Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg ;

Bruno BOURG BROCC, président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) et député maire de Châlons-en-Champagne ;

Christine WELTY, présidente de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI).

La table ronde était animée par Michel ALBERGANTI, Journaliste à France Culture et écrivain.

Isabelle THIS SAINT JEAN

Je suis très heureuse d'être présente aujourd'hui. La question de la culture scientifique est absolument essentielle, à plusieurs égards.

Premièrement, la connaissance et la démarche scientifique sont des éléments constitutifs de notre bien et notre pacte collectifs. Ces éléments sont fondamentaux dans la capacité de l'être humain à s'affirmer en tant que citoyen libre et à part entière. Nous jouons par conséquent un rôle éminent en contribuant à la diffusion de la culture scientifique.

Deuxièmement, face à des enjeux scientifiques de plus en plus complexes, il est essentiel que les citoyens disposent d'un niveau d'information suffisant pour accéder à la compréhension des dossiers, et qui permette ensuite aux décideurs politiques de porter la parole de leurs concitoyens, en accord avec ces derniers.

Troisièmement, l'innovation joue un rôle prépondérant dans notre modèle de développement économique. Il est donc important que nos concitoyens puissent accéder de manière égale à la culture scientifique.

Pour toutes ces raisons, la culture scientifique représente un enjeu fondamental. Les régions l'ont bien compris et sont devenues des acteurs essentiels de ce secteur. Je me focaliserai sur la région Ile-de-France, qui, au travers de ses 17 universités et du nombre incalculable de ses écoles et ses laboratoires, concentre 40 % de la recherche française et rassemble des dizaines de milliers

d'acteurs engagés dans la diffusion de la culture scientifique. Riche de cette force, la région Ile-de-France a tenu à être aux côtés de ces individus. Elle a engagé, depuis 2006, 13 millions d'euros. Il est important de le rappeler, ce soutien de la Région n'étant pas toujours visible au milieu des multiples autres actions qu'elle mène. L'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la diffusion de la culture scientifique et de l'innovation représente 5 % du budget de l'Ile-de-France, soit le deuxième poste du CPER, qui marque un engagement extrêmement fort de la Région aux côtés des acteurs. Cet engagement se traduit par la coexistence d'appels à projets relativement classiques et d'expériences plus originales, telles que les PICRI (Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation), qui permettent de financer des projets de recherche grâce aux partenariats d'associations et du milieu scientifique, ou encore le projet QSEC (Questions de Sciences, Enjeux Citoyens), reposant sur un triptyque impliquant à la fois les citoyens, les acteurs de la diffusion scientifique et les élus.

Nous sommes donc très présents et très concernés, mais également quelque peu inquiets des évolutions à venir et du rôle que pourraient avoir les régions dans le cadre de ces évolutions. Il est légitime qu'elles soient associées à ce secteur, où elles ont pris toute leur place. Il est essentiel que les acteurs locaux se trouvent au plus près de la réalité du terrain pour pouvoir prendre les bonnes décisions. Il est important, de manière générale, d'associer les acteurs de premier plan. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne la diffusion de la culture scientifique, constituée d'un réseau d'acteurs locaux qui accomplissent la majeure partie de ce travail et assurent un dialogue entre science et société. C'est pourquoi les collectivités territoriales, de même que les personnels de la diffusion scientifique, qui effectuent souvent un travail remarquable, parfois à titre bénévole, doivent être associés à ce mouvement. Il faut entendre leurs inquiétudes et être présents à leurs côtés.

Michel ALBERGANTI

Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à David ROS, qui remplace Michel BERSON, membre du Bureau de l'Assemblée des Départements de France (ADF). Vice-président du Conseil Général de l'Essonne, en charge du développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'accès aux savoirs, David ROS est également maire d'Orsay et physicien.

David ROS

Bonjour à toutes et à tous. Comme l'a rappelé la Présidente dans son discours introductif, nous sommes ici pour partager nos expériences. C'est à ce titre que je souhaitais vous faire part de la position et des actions du département de l'Essonne, mais aussi, de manière plus générale, des départements. Il est effectivement intéressant de voir comment ces derniers se positionnent par rapport à l'Etat et la Région d'une part, par rapport aux intercommunalités, aux villes, aux MJC et aux associations d'autre part, et quel rôle ils jouent dans la diffusion de la CSTI.

L'Essonne est un département où la culture scientifique est très forte, comme l'illustre le titre de la délégation dont j'ai la charge. Elle constitue un élément essentiel. Je ne reviendrai pas sur les enjeux éducatifs, sociétaux, culturels et économiques qu'elles recouvrent mais plutôt sur sa mise en œuvre. L'Essonne accueille un certain nombre d'acteurs scientifiques sur son territoire. Afin de les stimuler et de les accompagner, elle a mis en place depuis plus de dix ans plusieurs dispositifs incitatifs, tels

que ASTRE, qui les obligent à diffuser la culture scientifique en contrepartie du financement de certains éléments de recherche. L'objectif est de valoriser le travail accompli quotidiennement par l'ensemble de ces acteurs, afin de faire de cette société de l'information une société de la connaissance. Cela suppose d'apporter une réponse adaptée à chaque interlocuteur. Or le Conseil Général, de par sa proximité avec les citoyens et les contraintes qui peuvent se présenter, est sans doute mieux à même de répondre à cette nécessité.

L'Essonne est dotée d'un dispositif un peu particulier, la Banque des Savoirs, qui constitue un vecteur privilégié de la diffusion du projet QSEC et de l'animation des questions relatives à l'articulation entre science et société. Il a été reconnu non seulement par la Région et par l'Etat, mais aussi par l'Europe, puisque nous avons participé au dispositif *Useweb*, qui visait la diffusion et le partage de la connaissance entre les différents pays européens à travers les sites internet. L'ADF porte ainsi un certain nombre d'expériences territoriales, dont nous devons nous inspirer pour conduire ensuite un travail plus structuré et plus visible au niveau régional et national.

J'ai entendu le message du Directeur Général qui a fait part du soutien que l'Etat pouvait et souhaitait apporter à la diffusion de la culture scientifique. Il serait bon de parvenir à pérenniser des crédits à tous les niveaux, au profit de la diffusion de la CSTI. Nous pourrions par exemple consacrer 1 % du budget de la recherche et de l'innovation au domaine de la culture scientifique et technologique, à l'image de ce qui est fait dans le domaine culturel.

Je rejoins également les propos de Madame This Saint-Jean quant à la nécessité de mettre en place une structure nationale de coordination et de valorisation qui s'appuie néanmoins sur les acteurs locaux. Nous devons définir des modes de « co-gouvernance » plutôt que de gouvernance unilatérale, à défaut de quoi nous risquons de perdre cette richesse des territoires.

Michel ALBERGANTI

Merci. Nous allons maintenant faire un détour par l'université. Daniel EGRET, qui ne sera présent que cet après-midi, est remplacé ce matin par Anne-Catherine HAUGLUSTAINE, responsable coordination au Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg, historienne des sciences et des techniques, spécialisée dans les sciences de l'ingénieur.

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE

Merci. Je suis ravie de représenter les universités, plus particulièrement celle de Strasbourg où je travaille actuellement.

Comme l'a souligné Madame la Ministre ce matin, les universités sont un acteur clé de la diffusion de la culture scientifique. Nous avons la chance d'assister à ce mouvement, actuellement en développement, et de vivre des moments importants au sein des universités, au travers de la LRU et d'un certain nombre de plans nationaux qui nous permettent de rêver à des universités ouvertes sur la Cité et ses citoyens. Les actions qui existaient déjà au sein des universités sont en cours de professionnalisation, comme l'illustrent les négociations qui seront conduites dans le cadre du contrat quadriennal, et les universités ont besoin de se sentir soutenues dans ce travail.

En effet, la discussion avec l'ensemble des chercheurs sur la place et l'importance de la diffusion de la culture scientifique ne se fait pas sans difficulté. Un chercheur se consacre avant tout à son travail, dans un contexte d'excellence et de compétition, ce qui est parfaitement légitime. Nous avons donc la responsabilité de diffuser cette culture. Un doctorant doit être considéré comme un chercheur potentiel dès le début de sa thèse. S'il est mobilisé dès cette première année sur des actions de culture scientifique, il aura une meilleure compréhension de son rôle dans la société.

Les questions de science et de société sont devenues très prégnantes et il est agréable de vivre au quotidien ce début d'ouverture de l'université qui a pris conscience qu'elle ne pourra se développer que sur la base d'une réflexion permettant à ses acteurs d'évoluer au cœur de cette société. A cette occasion, je souhaiterais souligner que ce mouvement n'est possible que grâce au rôle essentiel joué par les acteurs locaux, départementaux et régionaux. La Région est notamment impliquée et à ce titre, l'Alsace a la chance d'être soutenue et encouragée, à la fois sur le plan financier mais aussi à travers une véritable politique de concertation. Nous sommes désormais dans une phase de travail s'étendant sur trois ans. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil Général. Les disparités sont certes nombreuses d'un territoire à l'autre mais l'implication des départements, qui diffère de celle des régions, mérite d'être soulignée. Les manifestations associant l'ensemble des collectivités et l'Etat constituent sans doute le plus bel exemple de réussite. L'Etat demeure bien sûr la principale « porte d'entrée » de la diffusion de la culture scientifique. Néanmoins, l'Université compte des acteurs de plus en plus nombreux au sein des ministères.

Mon enthousiasme demeure toutefois tempéré par quelques inquiétudes. Nous ne pourrions poursuivre ce travail de développement de la culture scientifique dans les universités qu'avec une aide financière suffisante, mais aussi un soutien et une reconnaissance, ainsi qu'une réflexion collective. Je rejoins les propos des précédents intervenants sur la co-gouvernance, qui, en associant les acteurs régionaux et locaux et les citoyens, nous donnera toutes les chances de succès. Nous sommes particulièrement enthousiastes à l'idée de pouvoir disposer d'interlocuteurs reconnus au niveau de nos tutelles et avec lesquels nous pourrions mener un dialogue fructueux.

Michel ALBERGANTI

Merci. Je cède la parole à Bruno BOURG BROC qui préside la Fédération des Maires des Villes Moyennes depuis 2001 et qui est également député-maire de Châlons-en-Champagne.

Bruno BOURG BROC

Je dirai tout d'abord un mot des 200 villes moyennes que nous avons regroupées, qui comptent entre 20 000 et 100 000 habitants – 80 000 en moyenne – et qui se situent au cœur de vastes intercommunalités.

Comme les précédents intervenants, nous sommes favorables à l'égalité des chances et à tous les moyens qui permettent de la promouvoir. Nous devons notamment nous appuyer sur les acteurs locaux. Nous sommes probablement à la fois dans une société de l'information et de la connaissance, en tout cas dans une société où la science et la technique sont de plus en plus présentes au quotidien. Je citerai un exemple symbolique. Pour de nombreuses personnes, la culture est associée à la connaissance du passé, du patrimoine littéraire, des châteaux et des monuments historiques. Or la notion de culture industrielle et scientifique est devenue de plus en plus prégnante.

Des sites industriels sont réhabilités et ouverts au public pour mieux faire comprendre l'histoire de notre développement. A cet égard, les collectivités locales, en particulier les communes, ont évidemment un rôle à jouer, et peut-être plus encore les villes moyennes. Dans les grandes villes qui concentrent une ou plusieurs universités, ainsi qu'un tissu de personnes et d'associations promouvant le développement de la connaissance, ce processus se déroule pour ainsi dire naturellement. Dans les villes moyennes qui se situent à la croisée des territoires ruraux et de grandes métropoles, la volonté politique et l'implication des élus sont sans doute plus nécessaires qu'ailleurs.

Les villes moyennes consacrent un quart de leurs dépenses de fonctionnement et un cinquième de leurs dépenses d'investissement à l'éducation et à la culture. Il est important que la culture scientifique et technique y ait toute sa place. A ce titre, nous ne pouvons que saluer les différentes initiatives qui ont été prises ici ou là : l'organisation des Semaines de la Science, ou encore des Classes Villette, qui permettent à de jeunes enfants et adolescents de découvrir un certain nombre de choses. Dans les villes moyennes, qui n'ont pas toujours une université mais sont dotées de systèmes d'enseignement supérieur, une place peut être plus facilement dévolue à la diffusion de la culture scientifique et technique. Ainsi, à Châlons-en-Champagne, qui compte 50 000 habitants intra muros et 70 000 habitants agglomération comprise, 2 000 étudiants suivent des études supérieures alors que la ville n'a pas d'université. Environ 1 500 sont inscrits dans une filière scientifique ou technique (école des arts et métiers, institut de promotion industrielle, IUT, classes préparatoires scientifiques). Si la volonté politique des collectivités territoriales y est associée, il est possible de faire fructifier ce terreau.

Par ailleurs, les sujets scientifiques et techniques suscitent une appétence plus grande que l'on ne croit. Encore faut-il la stimuler. Je prendrai de nouveau l'exemple de Châlons-en-Champagne, ville natale de Nicolas Appert, inventeur de la conserve – invention importante s'il en est. Depuis mi juin, après des expositions longtemps consacrées à l'art médiéval, la peinture du 19^{ème} siècle et la sculpture, nous avons lancé une exposition sur les boîtes et leurs différentes techniques de fabrication. Or celle-ci a recueilli un succès sans précédent. Nous avons accueilli 2 000 visiteurs la semaine passée, ce qui est considérable pour une ville comme la nôtre. La CSCI suscite un engouement certain et constitue un terreau fertile qu'il nous revient de développer avec les autres collectivités. Ce n'est peut-être pas un hasard si les trois universités technologiques françaises sont implantées dans des villes moyennes, à savoir Troyes, Compiègne et Belfort Montbéliard. 24 % des sections de techniciens supérieurs et 30 % des IUT se trouvent également dans des villes moyennes. Nous devons mettre en réseau tous les acteurs du développement de cette culture.

Michel ALBERGANTI

Merci beaucoup. Christine WELTY, la dernière intervenante de cette table ronde, préside l'Association des Musées et des Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI). Cette association a publié un Livre blanc à l'occasion de ce forum, qui est accessible sur son site.

Christine WELTY

Dans le nouveau contexte de la CSTI en France et dans le cadre du rôle d'opérateur national et d'agence de moyens qui a été confié à Universcience, l'AMCSTI a décidé de participer activement à cette réflexion sur la mise en place d'une nouvelle gouvernance en France qui fait l'objet de ce forum.

Nous avons effectivement proposé une contribution collective du réseau, qui s'est traduite par l'édition d'un Livre blanc. Il comporte un certain nombre de préconisations, qui s'adressent non seulement à Universcience mais aussi à la puissance publique. Il est disponible depuis vendredi sur le site de l'AMCSTI.

Je rappelle que l'AMCSTI est une association datant de 25 ans environ, qui fédère près de 250 acteurs de la culture scientifique, qu'il s'agisse de centres de sciences ou de culture scientifique, de musées (d'histoire naturelle, ou techniques et industriels), d'universités, d'organismes de recherche, d'associations d'animation scientifique ... Elle regroupe également des collectivités. L'ensemble de ces acteurs se rassemble autour d'une mission qui dépasse la seule diffusion de la culture scientifique, à savoir le développement de la CSTI sur leurs territoires respectifs. L'AMCSTI est donc composée d'acteurs de terrain qui ont vocation à susciter le goût des sciences et l'esprit d'innovation. L'Association organise notamment un congrès annuel sur des thématiques permettant aux acteurs de la culture scientifique d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Elle décerne un trophée Diderot qui récompense une personnalité ou des acteurs exemplaires de la culture scientifique et publie enfin un bulletin d'informations deux à trois fois par an.

Les acteurs territoriaux de la culture scientifique se situent donc au cœur des enjeux soulevés par ce forum, mais aussi des partenariats puisqu'ils travaillent en lien étroit avec les collectivités et qu'ils ont parfois été les précurseurs ou les maîtres d'œuvre de politiques territoriales. Ils sont évidemment adossés à la communauté scientifique et aux organismes de recherche, travaillent en étroit partenariat avec les acteurs formels et informels de l'Education, ainsi que les autres acteurs de la culture du monde social et de l'entreprise. Leur rôle est de développer la culture scientifique sur leur territoire. Leur réseau, de par son étendue et sa densité, couvre l'ensemble du territoire national.

Ils participent simultanément à la compétitivité et l'attractivité de leur territoire. Ce réseau fait toute la richesse et la diversité de l'AMCSTI. C'est pourquoi nous avons souhaité contribuer activement à cette réflexion sur la gouvernance. Je reviendrai sans doute plus en détails en fin de forum sur les préconisations que nous avons rédigées.

Michel ALBERGANTI

Le moment sera effectivement plus propice à des propositions de solutions sur la nouvelle gouvernance. Je propose de passer sans tarder aux questions de la salle. Je vais notamment vous relayer les questions écrites qui me sont parvenues.

Questions et échanges avec la salle

Michel ALBERGANTI

La première question est la suivante : « *Les territoires sont vides de culture scientifique. Comment garantir une répartition de la CSTI dans tous les territoires, notamment ruraux ?* »

Bruno BOURG BROCC

Je crois que le principe d'organisation décentralisée auquel répond notre pays, et qui est désormais inscrit dans la Constitution, n'est pas synonyme d'une égalité en tout point du territoire. Des orientations régionales sont à l'œuvre, qui se traduisent par un double mouvement de déconcentration et de décentralisation. Si la déconcentration opère une répartition relativement homogène sur l'ensemble du territoire, la décentralisation ne peut contraindre les élus régionaux à porter davantage d'intérêt à telle action plutôt qu'à telle autre. Certains choisissent d'accorder un soutien plus important à la culture, d'autres à l'éducation ou aux infrastructures. Il faut avoir ce paramètre à l'esprit. En revanche, il paraît légitime que l'ensemble des ressources ne soit pas concentré dans les mêmes régions ni dans les grandes villes. Il faut du reste éviter toute démagogie. En tant qu' élu rural, j'ai constaté que certaines choses n'étaient pas réalisables dans tous les territoires. Le milieu urbain dispose de certains atouts que n'a pas le milieu rural, et inversement. Une partie du patrimoine industriel et scientifique se trouve en milieu rural.

Isabelle THIS SAINT JEAN

L'Ile-de-France concentre une très grande partie des moyens de la recherche et induit un déséquilibre structurel majeur. Nous devons nous efforcer de lutter contre ces phénomènes d'hyper concentration. J'attire par ailleurs votre attention sur les déséquilibres existant à l'intérieur même de l'Ile-de-France. Nous pouvons peut-être utiliser les dispositifs existants pour tenter de réduire ces inégalités.

Je souhaiterais revenir plus précisément sur l'expérience QSEC qui rassemble des groupes de citoyens autour de thématiques annuelles. Ces derniers mènent une réflexion commune avec un scientifique qui donne lieu à un travail de synthèse et une réunion à l'issue de laquelle un compte-rendu est rédigé. Les débats sont ensuite prolongés puis clos par l'intervention d'autres scientifiques. Cette opération, menée en plusieurs temps, peut être reproduite sur l'ensemble du territoire. Initiée dans l'Essonne, elle s'étend progressivement aux autres départements. Les expériences de ce type permettent de délocaliser la réflexion.

Les enseignants, qui sont particulièrement actifs, demeurent en outre un vecteur privilégié de la diffusion de la culture scientifique et constituent à cet égard une force majeure sur laquelle nous devons nous appuyer. Toutes les régions ont pris conscience de l'importance du secteur scientifique et de sa culture, dont les acteurs territoriaux sont partie prenante.

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE

Je reviendrai pour ma part sur le cas de l'Alsace, région composée de deux départements, dont le caractère rural demeure prégnant en dépit de ses grandes villes. Le travail accompli avec l'université et le CCSTI la Nef des sciences à Mulhouse est avant tout un travail de diffusion à l'échelle de tout le territoire, opéré avec les collectivités – région et départements – et qui consiste notamment par la réponse à des appels d'offres. Il émane de l'ensemble de l'université. Il suppose donc la mobilisation des chercheurs mais aussi la professionnalisation des animateurs/médiateurs scientifiques. Ces médiateurs, formés à l'université et dans les centres de science, participent aussi de cette diffusion. Nous possédons déjà un planétarium fixe mais ne pouvant faire venir toutes les écoles et tous les citoyens de la région, nous avons souhaité, avec le Conseil Général, le Conseil Régional, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg, financer l'acquisition d'un planétarium mobile, qui permet d'atteindre les zones ciblées par le Conseil Général et le Conseil Régional et d'y instaurer un dialogue avec le public. Nous retrouvons ensuite certaines de ces personnes au planétarium fixe ou à l'université dans le cadre d'autres activités lorsque celles-ci ont l'occasion de se déplacer à Strasbourg. Des actions de différents types sont donc conduites dans toutes les régions, qui suscitent des mobilisations importantes.

Michel ALBERGANTI

J'ai une autre question, qui s'adresse à Christine Welty : « *Quelles sont les préconisations de l'AMCSTI et quelles sont les craintes que peut générer une nouvelle gouvernance de la CSTI ?* »

Christine WELTY

Les préconisations de l'AMCSTI sont au nombre de six. Il est vrai que des inquiétudes ont pu être soulevées dans le cadre des rencontres et des réflexions régionales que nous avons organisées. Cependant, nous souhaitons formuler des propositions positives, dont la synthèse figure au début du Livre Blanc. Elles peuvent se résumer ainsi :

- assurer et favoriser le renforcement de la culture scientifique, technique et industrielle,
- et pour cela, disposer d'un réseau fort d'acteurs régionaux, notamment une AMCSTI forte ;
- mettre en place des instances indépendantes et transparentes : création d'un conseil stratégique territorial, comprenant des représentants des acteurs régionaux de la CSTI, d'une agence du financement des projets territoriaux, et d'une instance d'arbitrage en vue de faire appel de décisions ;
- sanctuariser les fonds nationaux alloués à la mission de régionalisation et les constituer en un budget distinct de celui d'Universcience ;

- conserver la diversité structurelle des acteurs (nature et taille), respecter l'identité territoriale et reconnaître la plus value territoriale (compétences, savoir-faire, créativité), en vue de coopérations équilibrées entre les acteurs régionaux et l'opérateur national ;
- pérenniser et renforcer le label science et culture innovation, qui constitue un outil de visibilité du réseau, et s'appuyer sur ce label pour professionnaliser l'ensemble du réseau.

Bruno BOURG BROC

Je suis favorable à la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Toutefois, nous devons veiller à ne pas démultiplier le nombre de structures et à nous appuyer sur les structures existantes. A Châlons-en-Champagne, le maire est actuellement présent dans 380 organismes, qui nécessitent une concertation entre les différentes collectivités. N'accroissons donc pas ce chiffre et faisons fonctionner les structures existantes. Dans la matière qui nous concerne, les Conseils Régionaux doivent notamment jouer un rôle éminent. Un effort de coordination doit être fait entre la Région et l'Etat.

Michel ALBERGANTI

Je vous fais part de la question écrite suivante : « *Quels enjeux pour un élu local à s'engager dans une politique de sensibilisation à l'AMCSTI ? Comment justifier une telle politique devant ses collègues ?* »

Bruno BOURG BROC

Cette justification n'est pas toujours aisée en cette période de restriction budgétaire. Pour autant, je crois que l'écoute, la volonté politique et la volonté de structuration sont des éléments tout aussi importants que les aspects financiers. Lorsque l'on organise un événement relatif à la culture scientifique et technique, le budget n'est pas nécessairement le premier élément que l'on regarde. La volonté de l'organiser le précède, puis la volonté de mettre en contact les différents participants ou intervenants : associations, organismes, outils tels que Universcience. Il s'agit avant tout de faire travailler les individus ensemble.

David ROS

Je ferai observer que les élus sont toujours d'accord avec les discours qui sont tenus sur la CSTI, puis, au moment de la réalisation du budget, font assez facilement fi de ce secteur. C'est pourquoi j'insiste sur la nécessité de pérenniser les budgets au travers d'une démarche globale. Même s'ils ne sont pas le seul élément à prendre en compte, ils demeurent essentiels.

Michel ALBERGANTI

J'ignore si la question suivante s'adresse aux personnes présentes autour cette table ronde : « *Les ministères, qui semblent de moins en moins impliqués dans la CSTI, n'ont-ils pas créé Universcience pour se décharger de cette tâche ou de cette mission ?* ». La question suffit peut-être à elle-même...

Bruno BOURG BROC

Il est clair que nous sommes pris dans un paradoxe extrême : ou bien nous faisons travailler uniquement l'Etat, ou bien nous créons des organismes intermédiaires tels que Universcience, dont l'existence est du reste parfaitement justifiée. Cela ne doit pas signifier pour autant un désengagement de l'Etat dans ce domaine.

Claudie HAIGNERE

Comme l'a montré le message adressé par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que le Directeur Général, les discussions que nous avons très régulièrement avec le Ministre et l'intérêt porté à ces questions vont en ce sens. L'annonce d'une mission visant à dresser un état des lieux de la culture scientifique et technique, et devant donner des éléments de base dans l'accompagnement des politiques nationales, constitue un autre signal fort. J'ai entendu des termes particulièrement engageants dans le discours d'ouverture ce matin, auxquels vous avez sans doute été sensibles aussi. Il nous revient de pérenniser cet engagement et les propos formulés ce matin me confortent dans la mission qui nous est dévolue. J'ai été très heureuse d'écouter les différents intervenants, comme autant de voix qui vont nous accompagner dans ce champ. Ce message, qui s'ancre de plus en plus dans les convictions de chacun, est essentiel. Je remercie chacun de s'être mobilisé dans la perspective de ce forum et me réjouis de cette voix qui parvient à se faire entendre au-delà des discours officiels. Je partage les préoccupations de nombreux participants ici présents et suis heureuse de constater que nous nous sentons tous impliqués par cette mission.

Michel ALBERGANTI

La question suivante concerne les relations de la CSTI avec d'autres acteurs : « *La CSTI se résume-t-elle aux sciences ? Quid des acteurs industriels, qui sont mystérieusement absents de cette journée ?* ». Ce n'est pas tout à fait exact puisque Monsieur Alaux sera présent cet après-midi. D'autres parmi vous peuvent peut-être témoigner de cette relation avec l'industrie.

Christine WELTY

Les acteurs de la CSTI travaillent évidemment en lien avec les autres acteurs de leur territoire : acteurs culturels, acteurs du monde éducatif mais aussi de l'innovation et de l'entreprise, les pôles de compétitivité notamment. Le « I » de CSTI peut désigner à la fois l'industrie et l'innovation. Il constitue en tout cas une part non négligeable de notre activité.

David ROS

Nous pouvons ici faire le lien avec le rôle d'Universcience, qui, espérons-le, ressemblera davantage à un big-bang qu'un trou noir pour la culture scientifique. Nous constatons l'émergence, au niveau des intercommunalités, de demandes très fortes de création de CCSTI, qui engagent l'aménagement du territoire et représentent des coûts d'investissements puis de fonctionnement assez importants. Le Conseil Général se refuse à trancher cette question complexe et s'en remet à la Région ainsi qu'à l'Etat. Universcience peut avoir un rôle assez significatif à jouer dans ce domaine, en termes d'aménagement du territoire national. Je suis un partisan assez fervent des partenariats avec les entreprises et l'industrie pour la mise au point de ce genre de structure. La plupart du temps, la question de la CSTI est posée en des termes culturels. Or je m'efforce de l'appréhender également dans le cadre des commissions économiques qui rassemblent souvent des acteurs qu'il est important de sensibiliser à ces sujets. Ils sont souvent des partenaires incontournables.

Michel ALBERGANTI

Madame This Saint-Jean, «*quid des contrats de plan Etat-Région ? Quid du circuit des financements Etat ?*». Vous pouvez peut-être préciser les inquiétudes que vous avez exprimées dans votre présentation.

Isabelle THIS SAINT JEAN

Vous n'ignorez pas que les relations entre l'Etat et les régions ne sont pas toujours des plus simples. Il est parfois difficile pour ces dernières de travailler en bonne entente avec l'Etat. Cela étant, cela ne doit pas nuire, d'une manière ou d'une autre, à la diffusion de la culture scientifique et technique, ni impacter le soutien que nous apportons à ce secteur qui ne passe pas uniquement par le CPER. Une restriction à ce niveau ne constituerait pas un handicap majeur. Je ne crois pas, quoi qu'il en soit, que les relations avec l'Etat se soient dégradées à ce point.

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE

Les universités préparent leurs contrats quadriennaux (bientôt quinquennaux), et il ne faudrait pas que l'autonomie qui leur est accordée au travers de la loi LRU, qui est très positive à plusieurs égards, se fasse au détriment de la diffusion de la culture scientifique, notamment en raison de budgets plus difficiles à identifier. Nous devons rester très prudents sur la pérennisation de nos actions. Nous avons la possibilité de développer des actions de culture scientifique dans les universités en les inscrivant dans un dialogue plus large avec l'Université et avec l'Etat.

Michel ALBERGANTI

Je vous soumets une dernière question écrite avant de passer la parole directement à la salle : « *Un musicien est-il forcément un musicologue, un romancier un professeur de littérature ? Pourquoi cette place donnée aux chercheurs dans la CSTI ? Parlons-nous de culture ou de connaissances ?* ».

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE

Qu'est-ce qu'un chercheur ? Je ferai référence à la Nuit des Chercheurs, manifestation initialement européenne et qui se développe dans les universités. Elle vise à faire sortir le chercheur de son université et de son laboratoire, afin qu'il aille à la rencontre de la ville et du citoyen et que puisse se nouer un dialogue entre le chercheur et la société. Je suis parfaitement consciente que le chercheur n'est pas l'unique porteur de la diffusion de la culture scientifique. Néanmoins, celle-ci ne pourra continuer à se développer sans le monde de la recherche. Elle relève certes d'un dialogue et d'une mise en commun mais exige que nous travaillions avec des professionnels. Cela suppose que l'université se professionnalise dans le domaine de la culture scientifique et que nos collègues chercheurs puissent disposer de tous les outils nécessaires pour rendre compte de leur travail et de la passion qui les anime. Je vous suggère à cet égard de regarder le court métrage qui a été récompensé au festival du film de Nancy, et qui met en scène un chercheur travaillant sur les cellules à Paris. Il incarne bien cette passion qui nous anime tous mais qui doit trouver des outils de médiation. Le chercheur est dans son laboratoire, et le scientifique qui se trouve dans l'université et dans la ville doit contribuer à la diffusion de cette culture.

Isabelle THIS SAINT JEAN

J'ajouterai que nombre de chercheurs sont des enseignants-chercheurs, dotés d'une forte capacité de transmission, fût-elle d'une nature quelque peu différente de l'enseignement. Par ailleurs, nous avons réellement besoin de faire appel aux chercheurs pour les questions d'ordre éthique. Au risque de heurter certaines sensibilités, je pense qu'une place particulière doit leur être accordée. La place du scientifique dans la réflexion éthique est essentielle et nous devons absolument les mobiliser en ce sens. A cet égard, les QSEC, tout comme les DIM (domaines d'intérêt majeur) de la région Ile-de-France, me paraissent un outil adapté, en ce qu'ils comportent une obligation de diffusion de la culture scientifique et de prise en compte de la dimension éthique dans les réseaux qui sont mis en place. Enfin, avant même de parler de diffusion de la culture scientifique, je tiens à rappeler que la science constitue d'abord une démarche particulière, qui repose sur le questionnement empirique. Seul un scientifique peut transmettre cette spécificité, à travers l'exemple. C'est pourquoi une place particulière doit être accordée aux chercheurs, même si ces derniers ne constituent pas les acteurs uniques de la culture scientifique.

Christine WELTY

Les acteurs professionnels que sont les médiateurs des centres de science, des musées d'histoire naturelle et des musées scientifiques et techniques, pour ne citer qu'eux parmi les acteurs de la CSTI, jouent effectivement un rôle tout aussi prépondérant.

Michel ALBERGANTI

Un dernier point avant de céder la parole à la salle : *«Le CIRASTI était un moyen, dans certaines régions, d'assurer une diffusion vers le milieu rural. Il est en train de mourir, faute de moyens et de soutien. N'est-ce pas ce type de structure co-gouvernée dont vous avez parlé qui pourrait être redéveloppée à l'avenir ?»*

Christine WELTY

Le CIRASTI n'est pas l'unique moyen d'action. Malgré l'existence de zones de moindre diffusion de la culture scientifique, les acteurs de la culture scientifique en région assurent le maillage de leur territoire et se déplacent en milieu rural pour développer cette culture. Ils interviennent également dans des quartiers plus difficiles, éloignés géographiquement mais aussi socialement de l'offre culturelle scientifique. Le CIRASTI et l'ensemble de ces autres acteurs peuvent agir conjointement.

Michel ALBERGANTI

Nous reviendrons sur cette question au cours de la deuxième table ronde. Il nous reste un temps d'échange avec la salle.

Franck RAFFEGEAU, médiateur au CCSTI de Lorient

Je travaille depuis 25 ans dans cet univers. J'ai fréquenté quatre CCSTI différents, successivement celui de Thionville, de Laval, de Rennes et de Lorient, ainsi qu'Océanopolis. Nous avons créé des outils itinérants et avons donc acquis un savoir-faire de cette itinérance, pour laquelle nous avons réussi à gérer des budgets. Mais là n'est pas la question. Je tenais avant tout à vous montrer que la CCSTI repose initialement sur la volonté de bâtir un dialogue entre science et société *via* une médiation professionnelle.

Michel ALBERGANTI

Je vous saurais gré d'éviter les longues déclarations afin de permettre à tout un chacun de s'exprimer.

Franck RAFFEGEAU

Je comprends. Ma question est de savoir si nous allons être transformés en «communicants de la science» au service d'intérêts économiques ou idéologiques. Il n'est plus question que de chiffres, alors que l'aspect éthique que recouvrent ces questions me paraît fondamental.

Isabelle THIS SAINT JEAN

Vous avez entièrement raison. J'ai évoqué cette dimension à plusieurs reprises.

Claudie HAIGNERE

Je ne suis qu'une voix parmi les autres mais j'adhère complètement à cette vision d'une diffusion au service de valeurs. Nous avons décrit ce matin la responsabilité éthique du chercheur et les médiateurs que vous êtes incarnent aussi cet aspect important. Ronan Stephan nous a invités ce matin à valoriser notre expérience, ce qui suppose de mieux la faire connaître à un public plus large.

Le peu de chiffres que j'ai entendus traduisaient ce mouvement de diffusion. J'espère en entendre d'autres au cours de la journée.

Yannick PONT, chargé de la structuration de la recherche et de la culture scientifique à la région Bretagne

Je souhaiterais revenir sur la question écrite qui faisait état du «désert» de la culture scientifique en certains endroits du territoire, dénués de centres de science, d'universités et de musées. Cette vision des enjeux de l'appropriation de la culture scientifique par les individus me paraît quelque peu limitée. En effet, celle-ci ne passe pas uniquement par la visite d'une exposition ou l'écoute d'une conférence. L'appropriation de la science relève d'une logique plus complexe, impliquant les mécanismes d'apprentissages scolaires, de lectures et d'informations de chacun (télévision, radio, internet). Par ailleurs, nous développons une expertise propre dans notre activité professionnelle et nos mondes sociaux respectifs. Un garagiste, par exemple, doit posséder des compétences très pointues dans le domaine de l'électronique. De même, la plupart des agriculteurs sont désormais issus des écoles d'ingénieur. Nous ne pouvons donc à mon sens parler de désert scientifique en soi, mais plutôt d'endroits dépourvus d'infrastructures. Il est légitime que les acteurs concernés défendent cet aspect. Pour autant, la culture scientifique ne peut être ramenée à cet élément. A cet égard, la Bretagne a développé son propre outil, ASOSC (Actions pour l'Appropriation Sociale des Sciences), dans le cadre duquel nous finançons des projets de recherche Actions, qui doivent associer un laboratoire de recherche et des acteurs sociaux (associations, collectivités). L'objectif est de monter des projets de recherche à finalité sociétale, devant être co-construite par le laboratoire et les acteurs sociaux. Le but est de promouvoir cette connaissance profane propre aux acteurs sociaux, qui existe parallèlement à l'expertise scientifique académique et industrielle et qui est insuffisamment valorisée. Dans ce cadre, les scientifiques ont peut-être à descendre de leur piédestal pour permettre une valorisation commune de la connaissance de chacun.

Christine WELTY

Je pense que cette question rejoint le champ du dialogue entre science et société, investi depuis quelques années par les acteurs de la culture scientifique de manière concomitante avec la création du programme européen Science dans la Société. Vos propos s'inscrivent dans ce champ, en émergence depuis le début des années 2000. Les acteurs scientifiques sont de plus en plus nombreux à développer des actions permettant de renforcer ce dialogue.

Isabelle THIS SAINT JEAN

Je ne suis que partiellement d'accord et je défends pour ma part la spécificité qui caractérise la démarche scientifique à certains moments. Je considère que nous traversons une période où la science a été trop désacralisée. Certes des questions éthiques se posent, qui concernent l'ensemble des citoyens. Pour autant, la démarche scientifique doit conserver une qualité propre. Nous demeurons attachés aux valeurs de la connaissance et du savoir qu'elle porte.

Mathieu DEBAR, CCSTI de Basse-Normandie

La nouvelle gouvernance est censée organiser les rapports entre collectivités, partenaires culturels, monde de l'innovation et de l'entreprise. Or de nombreux secteurs, qui appartiennent certes au Ministère de la Culture, ont eu à faire face à cette structuration. Je m'étonne que l'on ne s'inspire pas de ce secteur, fort de 50 ans d'expériences et d'évolutions, notamment dans l'organisation de relations multilatérales à l'échelle d'un territoire, où la position de l'Etat reste forte mais où les différents acteurs s'accordent autour d'une convention. Pourquoi les autres acteurs, qui ont été confrontés à ce type de problème, ne sont-ils pas présents ?

Michel ALBERGANTI

Cela peut effectivement servir de base à de futurs groupes de travail sur ces sujets.

Emmanuel SAINT-JAMES, Président de Sauvons la Recherche

Nous nous sommes demandé, au début de ce forum, si nous vivions dans une société de l'information ou de la connaissance. Je pense malheureusement que nous vivons dans une société de la désinformation, dans laquelle le chef d'Etat et plusieurs de ses ministres passent leur temps à mentir devant les médias. Je souhaiterais attirer votre attention sur l'exemple catastrophique que nous donnons à la jeunesse, à qui l'on prétend communiquer l'honnêteté scientifique et intellectuelle. Alors que l'OCDE a relevé que la France n'avait fourni aucun effort budgétaire en matière de recherche, Madame la Ministre affirme le contraire, en mettant en avant une augmentation de la dotation de fonctionnement, alors que le budget total, lui, ne varie pas puisque la masse salariale est en diminution, du fait du départ d'un certain nombre de fonctionnaires. Nous avons ici l'exemple parfait d'une pensée idéologique, non scientifique, et des ravages qu'elle peut causer auprès des jeunes, lorsque l'on songe que le modèle de réussite incarné par les ministres et le chef d'Etat, qui repose sur le mensonge et la manipulation des chiffres. Nous avons souligné, au-delà des budgets, l'importance de la volonté politique : l'exemple des politiques devrait être autre que celui que ces derniers donnent aujourd'hui.

Marie BLANDIN, Sénatrice et membre de la Commission du Sénat en charge de la Recherche

Tout en employant un ton moins militant, je confirme toutefois que les chiffres relatifs aux dotations des universités qui nous ont été communiqués sont inexacts.

J'ai le sentiment que les universitaires ignorent que depuis la loi Goulard, ils doivent évaluer les chercheurs en prenant en compte le temps consacré au partage de la culture scientifique pour augmenter leur notation. Or cela n'est pas appliqué.

Anne-Catherine HAUGLUSTAINE

J'adopterai une position un peu plus nuancée sur cette question. Les universités connaissent cette loi. D'autres opérations sont mises en place, telles que la suite des monitorats et du CIES, que nous appelons les « doctorants missionnés ». Les chercheurs, doctorants, maîtres de conférences, sont

tous bien conscients que les actions de culture scientifique font partie intégrante de leur travail. La notion de notation demeure délicate. Il n'empêche que tout ce qui a trait à la diffusion de la culture scientifique est progressivement valorisé et que le chercheur passionné de culture scientifique, de même que celui qui souhaite uniquement présenter certaines actions, tous savent que leurs interventions et leur démarche seront désormais valorisées. Les « doctorants missionnés » choisissent ainsi de réaliser 32 jours d'enseignement ou de CSTI en début de thèse. Nous pouvons, avec des centres tels que celui de Strasbourg, monter des opérations conséquentes. 32 jours laissent la possibilité de participer à la rédaction d'ouvrages, au montage d'expositions ou à la diffusion d'outils de médiatisation, en lien avec des professionnels de la médiation. Le chercheur n'est pas livré à lui-même. Ce travail effectué en collaboration s'avère beaucoup plus efficace que celui des monitorats, qui pouvait se limiter à une intervention dans le cadre de la Fête de la Science. Ces interventions ont lieu désormais tout au long de l'année et peuvent permettre de collaborer avec nos homologues des universités européennes.

Claudie HAIGNERE

Strasbourg est sans doute exemplaire en la matière. J'ajouterai simplement que, lors du Conseil scientifique d'Universcience qui s'est réuni pour la première fois en juin, les scientifiques ont fait part de deux avis qui seront validés prochainement et seront portés à la connaissance du conseil d'administration. Le premier avis consiste à affirmer que pour chaque appel à projets de recherche lancé par l'ANR, le partage et la diffusion des connaissances à l'ensemble de la Cité, et non seulement à la communauté scientifique, doivent être impérativement pris en compte. Le 1 % culturel fait partie des points de discussion avec le Ministère. Le second avis portait précisément sur la professionnalisation des modules de médiation pour les doctorants. Je suis heureuse de constater que vos préoccupations rejoignent ces sujets.

Une intervenante

L'IPMC s'inscrit également dans cette démarche de professionnalisation de la médiation scientifique des doctorants. Cédric Villani, le nouveau médaillé Fields 2010, qui appartient aussi au Conseil scientifique, avait souligné ce point.

Françoise PERRACHON

Je souhaiterais revenir sur les propos de Madame This Saint-Jean sur la spécificité de la culture scientifique et technique. L'expression comprend le terme culture. Veillons donc à ne pas cloisonner excessivement la culture scientifique. Nous devons songer à des collaborations avec l'action culturelle et éducative, les artistes, la littérature ainsi que le monde numérique, afin d'identifier un certain nombre de passerelles, permettant de donner du sens aux sciences et aux techniques aux yeux du public qui n'en trouve pas toujours.

Isabelle THIS SAINT JEAN

La culture scientifique fait effectivement partie de la culture. Il est important de le rappeler. Je voulais simplement insister sur la spécificité de la démarche scientifique.

Michel ALBERGANTI

Merci à tous les participants de cette première table ronde.

Quels modèles d'organisation à l'échelle des territoires ?

Table ronde 2

Participent à la table ronde :

Anne LE BARS, Chargée de mission Grands Projets de Recherche à la Direction de l'Economie, de la Recherche, du Tourisme et de la Technologie, Conseil régional Rhône-Alpes ;

Hélène JACQUET, Chargée de la stratégie et des grands projets, Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Bordeaux (PRES) ;

Florence BESSET, Chargée de mission à la Communauté Urbaine du Grand Nancy ;

Bruno DOSSEUR, Directeur Relais d'Sciences, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) Basse-Normandie ;

Philippe GUILLET, Directeur du Muséum d'Orléans et Secrétaire général ICOM France ;

Jean-Pierre LEDEY, Président de l'Association Planète Sciences ;

Louis-Jean GACHET, Directeur de l'Office de Coopération et d'Information Muséographiques (OCIM).

Le débat est animé par Michel ALBERGANTI, journaliste à France Culture et écrivain.

Anne LE BARS

La région Rhône-Alpes se préoccupe de la culture scientifique et technique depuis de nombreuses années. Le premier Schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche, rédigé en 2006, donnait déjà une place importante à la CSTI. Avec l'arrivée du nouvel exécutif, ce schéma est en cours de réactualisation. Nous entendons y laisser une place importante à la CSTI et au dialogue science-société.

Dans le cadre du Schéma actuel, la Région a contractualisé avec 19 structures de CSTI sur le territoire. Ces contrats portent sur une durée de quatre ans. La Région lance également chaque année un appel à projets, auquel toutes les structures du territoire peuvent répondre.

Je ne dispose pas de beaucoup d'informations sur la réactualisation en cours du Schéma. Toutefois, il apparaît que le dialogue science-société prend une part de plus en plus importante dans le questionnement. Nous ne savons pas aujourd'hui quel sera l'avenir des contrats avec les 19 structures de CSTI.

La Région s'appuie également sur un cluster de recherche qui travaille les enjeux et la perception des sciences. Il s'agit du Cluster 14, qui est animé par Joëlle Le Marec. Nous avons également la volonté que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche soient plus en prise avec les acteurs de la CSTI sur le territoire. Cette collaboration est encore à l'état embryonnaire dans le schéma actuel.

La politique du CSTI en Rhône-Alpes est partagée avec l'Etat. L'appel à projets et le soutien pluriannuel aux structures sont réalisés en concertation avec l'Etat.

Aujourd'hui, l'Etat se positionne en tant que stratège dans la définition d'une nouvelle gouvernance et d'une nouvelle politique de CSTI. Toutefois, sans les moyens alloués par les Régions, cette démarche ne pourra sans doute pas aller très loin. Nous souhaitons donc que les Régions soient fortement associées à cette démarche de construction.

Hélène JACQUET

Je suis ici pour témoigner d'une organisation mise en place par l'Université de Bordeaux et Cap Sciences. Pour information, l'Université de Bordeaux regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bordeaux. Elle forme 63 000 étudiants, dispose de plus de 3 000 chercheurs et enseignants-chercheurs et un nombre équivalent de doctorants. Elle représente plus de 10 % de la population de l'agglomération bordelaise et 90 % de la force d'enseignement supérieur et de recherche en Aquitaine.

Dans le cadre de la création du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Bordeaux (PRES), nous n'avons pas choisi de développer de services de diffusion scientifique et technologique. Nous avons préféré signer une convention avec la structure Cap Sciences. Le lien avec Cap Sciences est organique et s'inscrit dans deux dimensions : d'une part, les universités sont administratrices de Cap Sciences ; d'autre part, l'Université de Bordeaux et Cap Sciences sont liés par une convention.

Les six axes de cette convention sont les suivants :

- 1er axe : l'identification, la mise en valeur et la diffusion de l'information et la culture scientifique et technique, notamment par la participation d'acteurs de l'Université à la production des programmes mis en œuvre par Cap Sciences
- 2e axe : la mobilisation et la mise en valeur des ressources universitaires pour la conception et l'enrichissement de la programmation de Cap Sciences et la garantie de la qualité scientifique des contenus.
- 3e axe : l'accompagnement de projet d'ingénierie scientifique et la participation commune à des appels à projet scientifique
- 4e axe : le développement concerté de l'action culturelle du domaine des sciences auprès des établissements scolaires et des publics
- 5e axe : l'initiation et la formation à la médiation scientifique des étudiants et des enseignants-chercheurs ; le développement de l'action culturelle auprès des étudiants, des enseignants et des personnels de l'université. Nous conduisons une réflexion sur le dispositif de « doctorants diffusion scientifique et technologique » et en particulier sur son financement. En effet, nous savons financer les moniteurs de l'enseignement supérieur, à partir de budgets de formation. Nous savons également financer des doctorants-conseils, directement à partir des entreprises qui les font intervenir. En revanche, le financement des moniteurs de la diffusion scientifique et

technologique est un modèle économique qui reste encore à construire. Or nous avons besoin d'un financement pérenne car il est important de pouvoir conduire une action continue sur plusieurs années dans ce domaine.

- 6e axe : la recherche et le développement d'outils innovants (notamment numériques) au service de la diffusion de la culture scientifique et technique.

Il est probable que dans le cadre d'une future convention, nous ouvrirons une réflexion sur la prise en compte en amont, dans la définition des programmes de recherche, de la problématique de la médiation avec la société (expression des besoins sociétaux à la recherche, prise en compte en amont des enjeux d'acceptabilité, etc.).

Florence BESSET

La Communauté Urbaine de Grand Nancy est le regroupement de 20 communes d'une population totale de 400 000 habitants, dont 47 000 étudiants. Les communautés urbaines n'ont pas forcément de compétences de culture scientifique et technique. Cependant, la Communauté Urbaine de Grand Nancy a choisi d'exercer cette compétence.

Le programme de culture scientifique du Grand Nancy s'ordonne autour de quatre axes :

- **trois établissements en régie direct : le Muséum Aquarium de Nancy, le Conservatoire des Jardins Botaniques de Nancy et le Musée de l'Histoire du Fer.**
Ces établissements regroupent une centaine de salariés et exercent une activité classique de conservation et de gestion des collections, de valorisation, d'exposition permanente et temporaire, et de services éducatifs.
- **le soutien aux opérations initiées pour, sur ou à partir du territoire**
On peut citer à titre d'exemple le centre pilote La main à la pâte, le soutien à des programmes de culture scientifique dans les communes.
- **un lien constant entre la programmation culturelle dite classique (théâtrale, artistique, musicale) et la culture scientifique technique**
Trop souvent, ces deux domaines sont nettement séparés, voire oubliés, dans les politiques des collectivités. Pour sa part, la Communauté Urbaine de Grand Nancy a mis en place une politique de grands événements associant les deux dimensions. A titre d'exemple, en 2005, une opération intitulée « Nancy, le temps des lumières » s'est déroulée, avec notamment des expositions de culture scientifique et technique et de nombreux débats scientifiques. En 2013, se tiendra un événement comparable autour de la Renaissance. Madame Haigneré est présidente du Comité scientifique de cette opération.
- **la dynamique science-innovation-société**
Nancy accueille le siège régional ou interrégional de nombreux EPST : le CNRS, l'INRA, l'INRIA, etc. Les élus de la Communauté en ont pris acte et ont approuvé à l'unanimité le texte fondateur « Grand Nancy, terre de science et d'innovation ». De même, le Président de la Communauté Urbaine, Monsieur Rossinot, a invité chacun des directeurs ou présidents de ces organismes à se rencontrer. En effet, il avait été fait le constat que même si la programmation

d'activités scientifiques sur le territoire était riche, les opérateurs ne se rencontraient que trop rarement. La collectivité territoriale a donc décidé d'être un facilitateur et un lieu de convergence et de partage. Ainsi, depuis trois ans, tous ces opérateurs se réunissent à raison d'une fois par mois, afin d'évoquer les programmes en cours et à venir, ainsi que les possibilités de coproduction. Quels résultats avons-nous obtenus depuis trois ans ? Nous éditons un programme semestriel, appelé programme SIS, qui présente de façon unitaire l'ensemble des programmes de tous les opérateurs. Il a vocation à bien positionner la culture scientifique et technique comme un élément d'action culturelle aussi important que les saisons théâtrales ou d'opéra. Ces réunions ont également permis la « résurrection » du Festival de chercheur de Nancy, qui est désormais une coproduction du CNRS et de l'Université de Lorraine. En outre, le CRDP a lancé le concours du chercheur en herbe, qui s'adresse aux élèves des écoles primaires et des collèges. Des caméscopes sont mis à disposition des classes. Des étudiants de l'Université ou de l'Ecole des Mines accompagnent les élèves pour concevoir une expérimentation et la filmer. Par la suite, les meilleurs films sont primés. Par ailleurs, nous allons ouvrir prochainement le site sciences.grand-nancy.org, qui comportera notamment des liens vers Universcience et sa web-tv.

Bruno DOSSEUR

Je souhaite évoquer le sujet de la gouvernance en infra-région. En effet, on parle de la gouvernance entre un échelon national et des territoires. Mais en réalité, le problème de l'organisation des acteurs se pose au sein même d'un territoire, qu'il soit régional ou départemental. Mon propos n'a pas vocation à être un exemple. Je souhaite simplement donner quelques pistes qui sont indispensables pour un bon fonctionnement au sein des territoires.

La particularité de la Basse-Normandie est qu'elle est un territoire rural composé de villes moyennes. Elle se caractérise par une forte densité d'offre culturelle, touristique et même de recherche, avec une hyper-concentration sur deux villes : Caen et Cherbourg. Très vite, la Région et l'Etat ont souhaité que se développent des actions de diffusion de la culture scientifique.

L'Etat et la Région ont ainsi créé un CCSTI à dimension régionale et lui ont assigné des missions très claires : être à la fois un acteur culturel et un animateur territorial. A mon sens, ce dispositif a été bien élaboré. En effet, le CCSTI possède une capacité d'expertise indispensable aux collectivités, qui n'ont pas le temps de s'intéresser à toutes les structures de leur territoire. Le CCSTI joue donc ce rôle de relais. L'autre intérêt du CCSTI est qu'il s'appuie entièrement sur le monde de la recherche. Ainsi, près de 100 % de la recherche publique est représentée dans le Conseil d'Administration de Relais d'Sciences. Ce dernier accueille également les grands acteurs culturels (par exemple, le Centre Dramatique National) et les partenaires associatifs comme Planète Sciences. En d'autres termes, tous les acteurs de la culture scientifique sont représentés au sein du CCSTI. De surcroît, on peut noter que le Président de Relais d'Sciences est le PDG d'une société de microélectronique. Il est en effet important que le monde de l'entreprise soit également présent dans le travail des CCSTI, même si ce n'est pas toujours le cas compte tenu des contraintes.

Le seul écueil dans cette organisation tient à la projection vers les territoires en infra-région. A l'origine, le modèle de ce CCSTI reposait sur la création d'agences dans douze communes de la Basse-Normandie, à charge pour elles de diffuser la culture scientifique. Or ce modèle n'a pu tenir qu'un an et demi. Il s'est effondré parce que les collectivités locales n'adhéraient pas à ce dispositif.

Il a donc fallu centraliser le dispositif en un seul lieu à Caen, afin dans un premier temps de reconstruire un projet. Cette réflexion a permis d'aboutir à une programmation sur trois années, chaque année n'étant dédiée qu'à un seul sujet. La première année avait ainsi pour thème l'Année Polaire Internationale. Nous avons ainsi demandé à nos interlocuteurs régionaux de participer à cet événement, en mettant des outils à leur disposition. Les collectivités auxquelles nous nous adressons disposent de centres culturels, de bibliothèques, de salles de spectacles, d'associations. Mais chaque ville est différente. Nous ne pouvons donc pas projeter une offre uniforme sur le territoire. Nous devons construire avec eux. C'est dans cet esprit que nous avons monté les Odyssées, qui ont touché environ 35 communes. Chacune d'entre elles pioche dans notre offre et amène également ses propres propositions. En l'occurrence, 25 % des opérations émergent directement des collectivités. Dans certains cas, nous n'intervenons qu'en tant que centre de ressources. Aujourd'hui, nous nous rendons compte que le CCSTI ne dispose pas des ressources nécessaires pour atteindre partout la taille critique nécessaire pour une programmation culturelle visible. Nous devons donc aller plus loin dans ce partenariat avec quelques villes volontaires. Progressivement, nous essayons de les amener à développer leur propre programmation de culture scientifique. Lorsque cet objectif est atteint, le CCSTI peut se retirer de la démarche et appuyer une autre collectivité.

Le CCSTI est donc un initiateur et un développeur de culture scientifique. Il lance des idées et essaye de montrer que des projets peuvent fonctionner. A titre d'exemple, nous nous sommes beaucoup appuyés sur les bibliothèques-médiathèques. Or les directeurs de ces établissements ne sont rarement des scientifiques. Nous essayons de leur donner confiance afin qu'ils soient persuadés qu'une démarche de culture scientifique et technique est possible au sein de leurs établissements. A ce jour, nous avons limité le nombre de collectivités locales avec lesquelles nous nouons un partenariat fort. Elles savent que nous pouvons leur offrir des ressources.

Je voulais également insister sur la présence des grands acteurs culturels en région. Nous essayons également de les associer aux projets lancés dans le domaine de la culture scientifique et technique. Nous leur montrons qu'ils peuvent intégrer à leur programmation culturelle des éléments de culture scientifique.

Philippe GUILLET

Lorsque j'ai préparé le support à mon intervention de ce jour, j'étais dans une période d'agacement. En effet, beaucoup de discussions au sein des muséums faisaient apparaître un flottement et de grandes interrogations sur l'avenir de ces établissements. Cet agacement a été renforcé par l'annonce du Plan Musées du Ministère de la Culture. En effet, parmi les 79 musées retenus, pas un seul n'était un muséum. Je ne connais pas la raison de ce manquement. Mais les muséums ont indéniablement des raisons d'être agacés.

Les muséums sont peu ou pas reconnus, ni soutenus par le Muséum National. Ils sont mal insérés dans le réseau de la culture scientifique. Nous déplorons depuis de nombreuses années de ne pas trouver les muséums plus présents avec leurs collègues au service de la culture scientifique et technique.

Les 60 muséums de France ouverts au public sont pourtant historiquement les premières institutions de culture scientifique et technique dans les régions. Ils figurent notamment parmi ceux qui se sont préoccupés des archives de la culture scientifique et technique. Cette dimension des archives doit

aussi être intégrée dans les débats qui seront tenus au cours du Forum. Ces archives, qui sont dispersées dans toute la France, auraient besoin d'être concentrées.

Malgré mon agacement, j'ai aussi des raisons d'espérer. Les muséums possèdent des thématiques très fortes qu'elles doivent être à même de porter. Je pense notamment aux enjeux environnementaux, qui doivent pouvoir être retrouvés dans les muséums. L'interface entre les musées et la société est aussi une thématique importante.

Dans le domaine des coproductions, force est de reconnaître qu'à l'exception de quelques muséums tels que Lyon ou Marseille, beaucoup de muséums ne disposent pas de l'assise financière suffisante pour mener des coproductions à l'échelle nationale avec Universcience. Nous connaissons également les difficultés financières actuelles des collectivités régionales.

Cependant, il est des domaines où des expériences positives ont été conduites et où un établissement comme Universcience peut apporter une aide extrêmement précieuse aux muséums en région. Il s'agit en l'occurrence du développement d'expositions à la carte. Je prendrai deux exemples récents qui démontrent le bien-fondé de cette approche. Le premier est la production des DVD-ROM de Sciences Actualités. Ces DVD-ROM contiennent des textes validés scientifiquement, des entretiens et des vidéos. Il appartient aux musées d'exposer ces supports, selon les moyens financiers et la surface d'exposition dont ils disposent. Le deuxième exemple est la participation de quinze musées scientifiques, dont le Jardin des Sciences, à l'opération « De Toumaï à Sapiens, la ruée vers l'Homme » pour marquer l'année Darwin, ainsi qu'à la manifestation « La biodiversité et la fin du sauvage ». Le Muséum d'Orléans a ainsi retravaillé le texte fourni par Sciences Actualités, de façon à le rendre plus accessible, et en retour une exposition de la Cité des Sciences a été enrichie par des spécimens du Muséum d'Orléans. Ce type de coopération, dans une stratégie gagnant-gagnant, entre les Muséums et Universcience permet de mieux insérer les premiers dans le réseau de la culture scientifique et technique, où ils demeurent encore singulièrement effacés. Se pose naturellement la question de la formalisation, sachant qu'il n'existe pas à proprement parler d'association de Muséums. Il reste encore des progrès à réaliser en la matière.

Jean-Pierre LEDEY

Je note en préambule qu'au sein de cette table ronde, je suis le seul représentant du milieu associatif. Sans vouloir être leur porte-parole, je tiens à souligner qu'ils sont des acteurs importants et incontournables sur le terrain. Je souhaiterais qu'à ce titre, ils puissent être parties prenantes dans l'établissement et l'évolution de la nouvelle gouvernance.

Planète Sciences fêtera son cinquantième anniversaire en 2012. Dès les années 70, elle a noué un partenariat fort avec le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et l'industrie spatiale. Puis, l'association s'est développée en régions sur des thématiques diverses (robotique, astronomie, environnement, etc.) et a noué des partenariats avec un nombre grandissant de ministères : Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture, Ministère de la Jeunesse, Ministère de l'Environnement et Ministère des Affaires Sociales. Aujourd'hui, l'Agence de cohésion sociale et de l'égalité des chances est un partenaire important, puisque nous menons de plus en plus d'opérations dans les quartiers ou pour des publics en difficulté.

Au-delà des ministères, les grandes institutions constituent le deuxième partenaire important. Il s'agit bien sûr du CNES, mais aussi du CEA, du CNRS et de l'INRA. Cette collaboration se traduit soit par des conventions de partenariat ou le montage d'opérations en commun, soit par une intermédiation de Planète Sciences entre les chercheurs et les jeunes. Nous aidons ainsi les chercheurs à rendre leurs idées ou leurs projets accessibles à des enfants.

Le troisième grand partenariat, est celui noué avec les collectivités territoriales. Il s'est beaucoup développé au cours des vingt dernières années, à la fois du fait de notre régionalisation et en raison du transfert de compétences de l'Etat vers les régions. Ce partenariat représente une part très importante de nos budgets et de nos supports.

Enfin, le quatrième grand partenariat est celui initié avec l'ensemble des associations de culture scientifique et technique. J'associe également à ce partenariat les Centres de Culture Scientifique et Technique qui nous soutiennent et dont quelques-uns sont des relais de Planète Sciences. Les CCSTI nous offrent des capacités à nous ouvrir à des publics en région. Quant aux associations, elles sont le relais de certaines de nos pratiques, dans le cadre de conventions que nous revisitons régulièrement.

Je voudrais citer l'exemple d'une opération emblématique, qui s'appelle « Espace dans ma ville ». Le CNES nous avait demandé de monter une opération pour les quartiers défavorisés. Nous avons ainsi développé un concept autour de l'espace, en partenariat avec les villes, le CNES et les associations locales. Concrètement, un bus entièrement équipé se rend dans les villes partenaires et propose aux jeunes une semaine d'animations et d'ateliers dédiés à la science et l'espace. L'objectif est de pérenniser cette opération et de faire en sorte que les animateurs locaux reprennent la main et pour ce faire, nous proposons des formations spécifiques.

Louis-Jean GACHET

L'Office de Coopération et d'Information Muséographiques (OCIM) est un service général de l'Université de Bourgogne, implanté à Dijon.

Dans quelque domaine que ce soit, aucun développement ne peut être sérieusement envisagé sur la longue durée s'il n'y a pas la possibilité d'évaluer et d'établir une photographie de la situation à un moment donné. Le monde de la culture est équipé d'outils brillants. Je pense par exemple au DEPS, qui permet de publier régulièrement une sociologie et une photographie des pratiques culturelles des Français. Je pense également à l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble, qui est lui plus particulièrement tourné vers les pratiques développées dans les territoires.

Or, comme vous le savez, nous ne disposons pas de ces outils dans le domaine de la culture scientifique et technique. Les outils que je viens de citer n'abordent pratiquement pas ces questions. Même si beaucoup d'actions ont été conduites dans les années passées (études, enquêtes, collecte de données), aucune capitalisation n'a été mise en œuvre, ni aucune continuité assurée. Après toutes ces décennies de développement, la culture scientifique a besoin d'outils.

Il y a quelques mois, le Ministère de la Recherche a demandé à l'OCIM de réfléchir à la mise en place d'un observatoire de la culture scientifique. Pourquoi l'OCIM a-t-il été choisi ? Cet organisme existe depuis 1985. Au départ, il est une agence technique d'assistance aux professionnels et en premier lieu aux muséums. Il est donc attaché aux questions de patrimoine, notamment de

patrimoine scientifique naturaliste. Avec le temps, cet outil s'est développé et a pris de l'ampleur. Il a travaillé sur trois axes : l'information et la communication, la formation, l'édition. Aujourd'hui, l'OCIM a dépassé la barre des 4 000 pages en termes de publication, à travers son guide semestriel *La lettre de l'OCIM*. Ces articles traitent des questions liées aux problématiques naturelles de l'OCIM (conservation, exposition, etc.), mais aussi concernant l'enjeu de la médiation. Avec le temps, l'OCIM est ainsi devenu un outil au service de la communauté de la culture scientifique, au sens large.

La mise en place d'un observatoire de la culture scientifique est un travail très lourd, qui nous demandera du temps. Pour autant, ce travail est engagé. Une équipe spécifique au sein de l'OCIM s'y consacre. Elle travaille d'ores et déjà sur trois bases de données. La première est le répertoire général des acteurs de la culture scientifique. La seconde, établie en partenariat avec les universités de Montpellier et de Strasbourg, est le répertoire des acteurs de la culture scientifique travaillant dans les universités. Ce répertoire n'existe pas en tant que tel et est donc totalement nouveau. La troisième base de données représente un travail de très longue haleine, beaucoup plus en lien avec notre vocation initiale. Il s'agit du répertoire général de toutes les collections naturalistes dans les musées français. Nous savons qu'un nombre considérable de collections de grand intérêt se trouvent dans des musées qui n'en font pas grand cas.

Cette entreprise est confrontée à trois défis. Premièrement, il va nous falloir élargir les conditions d'embauche. Il faut sortir la culture scientifique française de son climat de consanguinité. Le nombre d'acteurs qui interviennent dans le domaine de la culture scientifique sans même le savoir est considérable. Deuxièmement, ce bon mot de coopération qui a été porté par l'OCIM et oublié au fil du temps, reste extraordinairement d'actualité. Rien ne se fera sans la mise en œuvre d'un véritable principe coopératif. Troisièmement, nous sommes face à un défi historique qui est celui du renouvellement des générations. Ce départ massif des professionnels vers une retraite bien méritée entraînera un renouvellement considérable. Les jeunes qui entrent dans nos professions ont certainement une autre culture que la nôtre. Nous devons veiller à cette problématique.

Questions et échanges avec la salle

Michel ALBERGANTI

Je vous remercie. Nous avons reçu un certain nombre de questions de la part du public. La première est la suivante : « *L'Etat confiant à Universcience la tête de réseau, qui sera l'interlocuteur des régions pour les contrats de plan Etat-Région 2007-2015 et suivants ?* ».

Claudie HAIGNERE

Cette question sera abordée lors de la table ronde de début d'après-midi. Les DRRT joueront un rôle important dans ce domaine.

Michel ALBERGANTI

Nous aurons donc une réponse à cette question en début d'après-midi.

La deuxième question est la suivante : « *Quelle valorisation par Universcience des contenus produits par les territoires (par exemple, les expositions, les colloques, etc.) ?* »

Florence BESSET

Je prendrai l'exemple de Sciences Actualités, qui est un « produit » exploitable dans toutes les régions. En Lorraine, nous avons eu l'idée d'utiliser ce produit tout en lui donnant une dimension lorraine. Nous avons ainsi réservé un espace, dont 50 % est dédié à Sciences Actualités dans sa dimension nationale et internationale, et 50 % à l'actualité de la recherche conduite par les Universités et les EPST de la région.

Bruno DOSSEUR

J'interviendrai sur la question des produits numériques, qui me tient à cœur. Nous sommes un certain nombre à penser que les territoires sont très souvent innovants, mais que ces innovations sont mal connues. Elles sont mal mutualisées, elles ne passent pas d'une région à l'autre parce qu'elles sont souvent financées par une seule Région. Nous avons donc un énorme effort à accomplir en termes d'échanges et de meilleure connaissance des uns et des autres, déjà au niveau interrégional. Je pense que la préparation de ce Forum et les discussions sur les investissements d'avenir nous ont obligé à accélérer ces réflexions. Nous devons apprendre rapidement à identifier ce qui est innovant dans nos territoires, de manière à forger une véritable offre culturelle nationale. Je suis convaincu que la première étape est l'identification de ces initiatives originales et innovantes dans les régions. C'est là qu'une passerelle peut être trouvée entre l'échelon national et les régions.

Brigitte COUTANT, Universcience

Nous avons sans doute beaucoup de progrès à accomplir en matière de valorisation des contenus produits en région. Pour autant, nous avons déjà obtenu des succès dans ce domaine, notamment en termes de coproductions. Je pense à l'exposition « Nanotechnologies » qui a été coproduite avec le Centre des Sciences de Grenoble et Cap Sciences. D'autres initiatives récemment mises en œuvre sont aussi des précurseurs des futures actions à mener. Je pense notamment à l'Agenda de la culture scientifique et technique, qui est typiquement un outil de valorisation des projets et des contenus portés en région. Enfin, d'autres initiatives sont en cours de démarrage. Nous en parlerons sans doute en fin d'après-midi. Elles portent sur des outils collaboratifs que nous pourrions développer ensemble, dans différents domaines.

Claudie HAIGNERE

Le dialogue doit être à double sens. Il me paraît curieux que soit uniquement évoquée la valorisation des régions par Universcience. Nous attendons également que les régions valorisent également Universcience. Nous travaillons beaucoup sur des mutualisations et des mises en visibilité d'initiatives locales et territoriales.

Michel ALBERGANTI

Merci pour ces précisions, qui répondent d'ailleurs à une question posée par une personne de la salle. Cette question portait sur la présence d'Universcience à cette table ronde. Vous comprendrez qu'Universcience est présent à tous les niveaux.

Philippe GUILLET

Je souhaitais intervenir à propos des DVD-ROM réalisés par Sciences Actualités, dans le cadre des manifestations « De Toumaï à Sapiens, la ruée vers l'Homme » et « La biodiversité et la fin du sauvage ». Je tiens à souligner que les textes ont été diffusés avant leur publication dans les muséums. Ces derniers ont eu à réagir sur ces textes. Il y a donc bien eu un enrichissement apporté par les muséums. Cela me semblait important de le souligner, dans cette idée de relation bilatérale entre Universcience et les régions.

Michel ALBERGANTI

La troisième question, qui s'adresse sans doute à Monsieur Gachet, est la suivante : *« Pourquoi à nouveau séparer la CST de la culture en créant un Observatoire de la Culture Scientifique, plutôt qu'en donnant une mission spécifique sur le sujet à l'Observatoire des Politiques Culturelles existant ».*

Louis-Jean GACHET

Je n'ai pas la réponse à cette question dans la mesure où elle ne correspond pas à ce qui s'est passé d'un point de vue institutionnel. Pendant de très longs mois, j'ai tenté d'imaginer un travail conjoint avec l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble. Visiblement, cette tentative n'a pas abouti. En effet, l'OPC n'a pas souhaité poursuivre cette démarche avec nous.

Nos collègues du Ministère de la Culture perçoivent une spécificité de la culture scientifique et technique. Mais il faudrait d'abord que nous soyons capables de rendre compte de cette spécificité de manière claire, avant d'envisager des travaux transversaux.

Souvent, dans les régions, cette coopération est vécue de manière différente. J'en veux pour preuve les contacts que nous avons noués avec la région Centre, qui travaille sur des recherches de transversalité complète entre culture et culture scientifique. La manière dont cette problématique est gérée sur les territoires est très différente. Je crois qu'un cap doit être franchi de notre côté, à l'échelon national.

Michel ALBERGANTI

Je vous donne lecture de la question suivante : *« Pourquoi ne pas avoir des représentants de la CSTI dans chaque département pour la réalisation d'activités de culture scientifique ? »*

Florence BESSET

Cette question renvoie à la problématique des compétences des collectivités, qu'elles soient obligatoires ou choisies. En l'occurrence, les départements ne disposent pas de la culture scientifique et technique en tant que compétence obligatoire. Certains départements choisissent de se saisir de cette compétence. Chaque collectivité est maîtresse de ses programmes.

Michel ALBERGANTI

Une autre question de la salle : *« L'exemple du Palais de la Découverte laisse craindre qu'une fois chapeautés par Universcience, les acteurs territoriaux de la culture scientifique perdent toute autonomie et souplesse de fonctionnement. Quelles garanties se donne-t-on pour que cela ne soit pas le cas ? »*

Claudie HAIGNERE

La quatrième table ronde sera précisément consacrée à l'organisation de cette gouvernance. Vous avez entendu ce matin le représentant de la Ministre demander que soit mis en place un conseil territorial. Evitons les *a priori* ou des préalables qui n'existent pas. Nous sommes tous réunis aujourd'hui pour travailler sur ce sujet pour que vous puissiez formuler des propositions afin que se mette en place cette gouvernance.

Michel ALBERGANTI

La prochaine question est la suivante : « *Comment préserver la diversité et le dynamisme des nombreuses petites structures, parfois peu professionnelles ? N'y a-t-il pas un risque de formatage de la CSTI ?* »

Bruno DOSSEUR

Il s'agit d'une question essentielle. Les acteurs de terrain sont souvent très éloignés de nos discussions et de nos grands colloques. Leur réalité est la rencontre avec les publics au quotidien. Ma réponse à cette question est la conclusion d'alliances sur un territoire. Je considère en effet que tout ne pourra pas être réglé au niveau national. C'est d'abord à l'échelle des territoires qu'il faut agir, en premier lieu parce que les collectivités locales sont les premiers financeurs de la diffusion de la culture scientifique.

Notre région comporte un réseau des musées, soutenu par le Conseil Régional. Nous n'avons aucune raison d'intervenir sur la question des musées de société dans la mesure où il existe une structure compétente dans ce domaine. En revanche, nous sommes en relation permanente avec cette structure. Il en va de même pour les associations environnementales, qui sont regroupées, fédérées et très organisées. Ainsi, nous intervenons très peu dans le domaine du développement durable parce qu'une multitude d'acteurs disposent de leurs propres réseaux en la matière. Nous respectons ainsi la « biodiversité locale », qui ne peut être régie par un CCSTI régional. Les collectivités ont confié à d'autres structures ces missions de fédération et de dynamisme des associations.

Dans notre région, un certain nombre d'acteurs de la culture scientifique interviennent beaucoup auprès des jeunes publics. Mais nous avons fait le constat que l'offre pour les lycéens, et de façon plus générale pour les 15-25 ans, était peu développée. Nous considérons par conséquent que notre rôle est d'innover pour ce public des 15-25 ans et de soutenir l'action de l'ensemble du réseau associatif à destination des autres publics jeunes. Notre plan stratégique prend en compte ces orientations.

Le CCSTI ne doit pas être hégémonique. Il doit savoir faire vivre le tissu des acteurs de la culture scientifique. Il ne peut d'ailleurs pas vivre sans le travail des associations sur le terrain. Pour rappel, mon équipe est en effet composée de 8 personnes, alors que le bassin de Basse-Normandie accueille 1,4 million d'habitants. Le CCSTI ne peut manifestement pas aller seul à la rencontre de toutes ces personnes. Nous devons donc nous appuyer sur des rencontres entre les différents réseaux en charge de la diffusion de la culture scientifique. J'ajoute que ces réseaux disposent de leurs propres sources de financement et nous évitons naturellement de nous accaparer les réserves financières des autres.

Hélène JACQUET

En Aquitaine, nous avons évoqué la question de mettre en place des Assises régionales et un Schéma directeur national, afin d'initier un dialogue entre les différents acteurs. Il s'agit aussi d'une approche pertinente pour questionner la dimension territoriale et son rapport avec la dimension nationale. L'enjeu est d'assurer une continuité dans l'action, en reconnaissant le principe de subsidiarité.

Anne LE BARS

En région Rhône-Alpes, nous réalisons chaque année un appel à projets. Dans ce cadre, nous souhaitons promouvoir des projets innovants. Cet appel à projets est ouvert à toutes les structures, aussi bien les CCSTI que les associations. Aujourd'hui, nous menons à bien la réactualisation du Schéma et nous nous interrogeons sur la façon dont nous pourrions porter ces actions sur une durée supérieure à un an. Il est en effet souhaitable que ces projets soient pérennes sur plusieurs années, et qu'ils puissent ensuite se tourner vers d'autres sources de financement.

Michel ALBERGANTI

Nous donnons à présent la parole à la salle. Qui souhaite poser une question ?

Jean-Claude GUIRAUDON, Président du CIRASTI

Je pense que le mode d'organisation du CIRASTI est excellent et qu'à ce titre il peut être proposé à Universcience et aux nouveaux réseaux qui vont se mettre en place. Je voudrais souligner quelques-unes de nos caractéristiques essentielles. Nous sommes d'abord rattachés au mouvement international des Exposcience. Nous disposons ainsi d'un outil très important pour réaliser les actions dont nous avons la responsabilité. Par exemple, nous travaillons plus spécifiquement avec les jeunes. Or je considère que le public cible des jeunes doit faire partie intégrante de la discussion sur la gouvernance et dans la mise en œuvre des actions de terrain.

Par ailleurs, le CIRASTI est un lieu de rencontre permanent entre les éducations formelles et informelles. Or la diffusion de la culture scientifique passe naturellement par cette éducation.

En outre, le CIRASTI possède une dimension nationale, mais s'appuie aussi sur un véritable réseau dans les régions.

Je voudrais enfin insister sur un point important, que Philippe Guillet a rappelé tout à l'heure, qui est celui des archives. Nous sommes en effet également des porteurs de mémoire. Aujourd'hui, l'innovation passe aussi par la sauvegarde de notre histoire. Or je n'ai pas assez entendu, au cours des débats, la prise en compte de l'histoire des acteurs de la culture scientifique. J'estime qu'un grand nombre des problèmes posés aujourd'hui ont déjà trouvé leur solution dans le passé, même si bien sûr il convient de les réadapter. Dans cet esprit, il me semble essentiel que dans la mission qui sera menée à l'issue de ce Forum, une partie importante soit consacrée à la prise en compte de l'histoire. A titre d'exemple, les expositions telles que « La planète alimentaire » ou « L'emballage » auraient très bien pu servir à l'organisation citée tout à l'heure par Monsieur le député-maire.

Je voulais donc mettre à la disposition de ce grand univers de la culture scientifique le réseau des CIRASTI et son organisation.

Michel ALBERGANTI

Je vous remercie pour ce témoignage, qui suscite peut-être des réactions autour de la table.

Bruno DOSSEUR

En Basse-Normandie, le CCSTI a longtemps piloté le collectif associatif Exposcience. Mais à un moment, les associations ont choisi de travailler sans le CCSTI. Ce fût à mon sens une excellence décision. Aujourd'hui, ce collectif est piloté par Planète Sciences et les Petits Débrouillards. Il s'agit d'un exemple intéressant de l'imbrication de réseaux, plutôt que la prédominance d'un réseau sur un autre. Nous soutenons les opérations à leur démarrage, mais lorsque les opérateurs associatifs se sentent assez forts, ils peuvent reprendre la main sur le terrain.

Je ne suis pas très inquiet quant aux évolutions à venir car je ne crois pas à l'avènement d'un système hégémonique. En effet, pour exercer une hégémonie, il faut que l'opérateur dispose des financements pour « écraser » celui qui est en-dessous de lui. Or je ne pense pas que ce soit le cas. En revanche, je considère que chacun a un rôle particulier à jouer. Dans les régions, on observe bien cet équilibre entre plusieurs réseaux. Chacun a des prérogatives particulières et aucun ne domine l'autre.

Michel ALBERGANTI

Nous prenons une autre question de la salle.

Judith JOLY, Directrice de Connaissances

Depuis un an, Connaissances développe une activité autour des arts de la scène. Nous sommes très intéressés par l'orientation présentée par Universcience, consistant précisément à allier les arts et les sciences. Toutefois, cette orientation paraît encore assez peu concrète. Peut-on envisager qu'un représentant d'Universcience vienne présenter en région les objectifs en la matière ?

Claudie HAIGNERE

Je vous remercie de poser cette question. Elle fait partie des éléments qui doivent encore être travaillés. Dans les conclusions que nous tirerons de ce Forum, nous nous rendrons compte que des mutualisations sont sans doute nécessaires. Nous devons mettre en place des groupes de travail car il est évident que nous devons partager sur ces sujets. C'est un des éléments de la feuille de route que nous devons mettre en place cette après-midi.

Jean-Pierre SPIRLET, Délégué général de l'Association Régions Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ)

Je signale que la presse quotidienne régionale ouvre assez largement ses colonnes aux informations, issues de toutes sources, concernant la culture scientifique et technique. Toutefois, nous rencontrons parfois une sorte de prédominance des grands organismes. Je ne parle pas des grands organismes

nationaux, mais bien de ceux qui jouent le rôle d'intermédiaire et qui disposent de moyens pour communiquer. Je voudrais rappeler que tous les acteurs sont accueillis dans nos colonnes, y compris les petites associations ou les animateurs de terrain.

Nous menons aussi, avec les organismes régionaux actifs, des opérations plus vastes qui aboutissent à des suppléments ou des actions avec le monde scolaire. Je pense qu'on peut aller plus loin dans ce domaine. On observe d'ailleurs une différence entre le traitement de la démarche culturelle, qui est beaucoup plus largement traitée – peut-être parce que plus accessible au grand public –, et le traitement de la culture scientifique. Cette dernière éprouve plus de difficultés à s'imposer. Mais sachez que nous sommes tout à fait disposés à ouvrir encore plus nos journaux à l'information dans ce domaine.

Je signale enfin qu'un appui nous est notamment apporté par la fondation Alexandre Varenne, laquelle est déjà fortement impliquée avec Universcience et d'autres organismes interrégionaux.

Florence BESSET

Je souhaiterais évoquer le partenariat que nous avons établi avec France Télévisions. A la suite des programmes SIS que j'ai évoqués tout à l'heure, les responsables de France 3 Lorraine-Champagne-Ardenne ont été invités. Nous avons ainsi soutenu le démarrage de la seule émission scientifique en province, qui s'appelle *Heureux qui communique les sciences*.

Le Grand Est dispose d'un réservoir fourni de télévisions locales, qui sont des diffuseurs potentiels de la culture scientifique et technique. Nous menons un travail important avec ces chaînes câblées, ainsi qu'avec les web-tv et France Télévisions.

Philippe GUILLET

Beaucoup d'institutions en région ont noué des relations avec les médias. Je pense par exemple à notre collègue Francis Duranthon, du Muséum de Toulouse, qui a à son actif plus de 300 émissions de 26 minutes diffusées sur France 3 Toulouse et France 5. De même, l'Espace des Sciences de Rennes collabore de façon très étroite avec *Ouest France*. Les organismes en région sont très proches de la presse et de la télévision.

Gerry NICCOLAI, chercheur au CNRS

Je suis un chercheur américain, installé en France depuis vingt ans. Je suis militant pour une association d'éducation populaire.

Je voudrais évoquer le sujet de la gouvernance. Je perçois une certaine confusion en matière de légitimité. Les CCSTI, les associations comme la nôtre, les réseaux thématiques (comme le réseau Astronomie) ou régionaux sont autant d'acteurs importants. Or il est parfois difficile de déterminer quel est l'acteur légitime pour opérer le réseau. De plus, se pose un problème de respect entre les acteurs. A titre d'exemple, certains prétendent que le scientifique est le seul porteur possible et légitime de la démarche scientifique. Ce type de réaction corporatiste est malheureusement assez répandu. Je pense donc que lorsque ces lieux de coopération seront mis en place, il faudra veiller à

déterminer quels sont les acteurs légitimes. Une fois que ce travail réalisé, nous pourrions travailler ensemble.

Ma question est la suivante : Comment seront désignés les membres du Comité d'organisation ? Comment faire en sorte que tous les acteurs travaillent ensemble, et cessent de remettre constamment en cause la légitimité des uns ou des autres ?

Anne LE BARS

Le Conseil Régional de Rhône-Alpes finance 19 structures de manière pluriannuelle, dont 8 CCSTI et des associations telles que Les Petits Débrouillards, mais aussi le théâtre de l'Hexagone de Meylan. Le choix de ces structures a été fait à partir d'expertises. Les structures se sont portées candidates et ont été évaluées par des experts extérieurs à la région Rhône-Alpes. Elles sont donc financées de manière récurrente, pendant le temps de la mandature de Roger Fougères.

A ce jour, nous ne savons pas si ce dispositif sera reconduit ou non. S'agissant de la légitimité des acteurs, je ne crois pas que le choix se soit fait sur l'origine des acteurs, mais bien sur les projets proposés.

Le Conseil Régional finance également le Réseau des CCSTI de Rhône-Alpes. A l'origine, ce réseau se réunissait autour des seuls CCSTI. Mais cette année, ce réseau a décidé de s'ouvrir aux acteurs de la région. D'une manière générale, si des réseaux à géométrie variable développent des projets intéressants, la Région est tout à fait disposée à les soutenir.

Michel ALBERGANTI

Nous prenons une dernière question de la salle.

Guillaume HEDOUIN, Parc naturel régional de Basse-Normandie

Notre parc naturel régional travaille avec les muséums d'histoire naturelle et de nombreux partenaires locaux. En revanche, je m'interroge sur les espaces de dialogue qui peuvent exister à l'échelon national. J'éprouve des difficultés à retrouver au sein des têtes de réseau ces espaces de dialogue. Je note à titre d'exemple que dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable, le réseau étant dédié exclusivement à ce sujet, la culture scientifique et technique en est quelque peu exclu.

Louis-Jean GACHET

Vous illustrez parfaitement le terme un peu provocateur que j'ai mentionné, à savoir la consanguinité. Je considère qu'il reste effectivement des barrières à faire sauter.

Philippe GUILLET

Certes, il existe des barrières à faire sauter. Mais il faut aussi être conscient des difficultés que représente cette démarche. Je me souviens d'un Congrès que nous avons organisé dans le Lubéron, auquel nous avons essayé d'associer les parcs nationaux. Or ces derniers n'étaient pas venus. Des freins existent indéniablement. Au niveau des régions, une certaine opacité vise à empêcher que des musées scientifiques ou des muséums à thématique environnementale puissent participer à des projets environnementaux. Je suis d'accord avec vous lorsque vous affirmez la nécessité de mettre en place des lieux d'échange.

Bruno DOSSEUR

Que certains acteurs diffusent de la culture scientifique sans le savoir, ce n'est pas véritablement un problème dès lors que des lieux de rencontre existent. Pour notre part, nous sommes membres de l'EEDD (Education à l'Environnement pour un Développement Durable), mais nous n'en sommes pas pilote puisque ce n'est pas notre mission. J'ai évoqué tout à l'heure le Centre Dramatique National, mais je pourrais aussi citer l'exemple d'autres partenaires comme les Scènes de Musique Actuelle. Je signale ainsi que le Centre Dramatique National développe un projet de culture scientifique, ce qui est assez unique en France. Il ne cherche pas nécessairement à savoir s'il est ou non un acteur de la culture scientifique. Par contre, nous le rencontrons régulièrement pour discuter des projets. La culture scientifique est présente partout. Pour certains acteurs, elle est l'activité principale et pour d'autres, comme les parcs régionaux, elle n'est qu'une activité secondaire.

Michel ALBERGANTI

Je vous remercie.

Quelles nouvelles ressources pour la CSTI ?

Table ronde 3

Participent à la table ronde :

Jacques LEGLISE, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chef du département Action régionale, direction générale recherche et innovation

Béatrice KORC, Directrice du Centre de culture scientifique, technique et industrielle du Rhône

Bernard ALAUX, Directeur de Cap Sciences Bordeaux-Aquitaine

René RICOL, Commissaire général à l'Investissement

I. Les contrats de projet Etat-Région

Jacques LEGLISE

Je suis très impressionné par le nombre d'acteurs présents à cette journée. J'ai bien senti dans les débats de la matinée que les Contrats de Projet Etat-Région (CPER) suscitaient de nombreuses questions, d'où la présence du Ministère à cette journée. Nous sommes en effet animés par la volonté d'accompagner la CSTI à budget constant dans le cadre du CPER.

En tant que représentant du Ministère, je vous présenterai donc ce dispositif, en rappelant le cadre de notre action, et particulièrement celle du département de l'action régionale, puis en détaillant nos objectifs, qui ont été élaborés en concertation avec de nombreux acteurs dans le cadre de l'élaboration en 2008 de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI), qui présente la stratégie de l'Etat en matière de recherche et d'innovation pour les quatre prochaines années, le document peut être consulté en ligne sur le portail du ministère.

Avant de se plonger dans le futur, je compte dans mon intervention revenir un instant sur les origines des CPER et leurs évolutions. Je connais un peu les CPER car avant d'exercer la fonction de chef du département de l'action régionale, j'ai par le passé exercé la fonction de Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT) dans deux régions, en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne. A cette occasion, j'ai pu travailler sur le développement de la CSTI avec Bruno Bourg-Broc, particulièrement lors de la création du centre Accustica à Châlons-en-Champagne.

Mon département mène deux missions principales au sein de la direction générale pour la recherche et l'innovation. Le fait que notre département soit rattaché à cette direction prouve bien que le ministère compte accompagner les actions en région et les relier à la politique nationale en matière d'innovation : transfert de technologies ou de développement des jeunes entreprises innovantes. Ce type d'actions constitue en effet un maillon important de la politique de compétitivité et d'emploi. Les actions de formation et d'éducation dépendent en revanche des académies, qui sont d'ailleurs historiquement implantées dans les territoires depuis plus longtemps que les préfetures, et même que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au travers des DRRT.

Au titre de la CSTI le département satisfait deux missions. La première est d'animer et de coordonner les actions des DRRT, présents dans chacune des régions. La deuxième est de contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de recherche, d'innovation et de CSTI, voulue dans le cadre des contrats de projets. Les DRRT occupent une place particulière de « préfets » de la recherche, puisqu'ils sont les seuls organes des préfectures qui traitent de la recherche, l'enseignement scolaire dépendant des recteurs. Les délégations comportent très peu de personnes, et fonctionnent essentiellement sur le mode mission, la totalité de ces missions étant listée dans un décret de 2009. Encourager la CSTI est clairement inscrit dans leurs missions. Les DRRT sont notamment chargés de coordonner la Fête de la Science, même si leur rôle est peu visible sur le terrain, puisque leurs équipes travaillent davantage à accompagner le montage des opérations et des projets.

En Ile-de-France, le service ne comprend que 8 personnes alors que la région pèse pour près de 40 à 50 % de la puissance de recherche nationale, ce qui vous laisse envisager la quantité de travail qui leur incombe. Dans le cadre de leurs missions, les DRRT disposent de plusieurs outils pour inciter au déploiement de politiques nationales sur les territoires. Le premier de ces outils est bien évidemment le CPER, qui en est à sa cinquième génération.

Ces contrats, pour la période 2007-2013, représentent un engagement du ministère de 2,9 milliards d'euros. La part principale porte sur les réhabilitations des bâtiments d'enseignement supérieur et la réfection des logements étudiants. Le soutien à la recherche et l'innovation porte toutefois sur une enveloppe globale de 780 millions d'euros, dont 28 millions d'euros pour la CSTI. Ce montant peut sembler peu élevé. Cela peut paraître faible, mais je rappelle que ces crédits à l'usage des CCSTI concernent environ 200 ETP dans tout le pays. Le rapport entre les crédits et le nombre de bénéficiaires potentiels est donc sensiblement le même que pour la recherche en général, même si la nature des opérations est différente.

Les CPER, contrats de plan, ont été créés en 1982 suite à la loi portant sur la réforme des territoires, et dans le cadre de la première loi de programmation de la recherche. Comme vous le savez, l'année 2004 a été marquée par la deuxième loi de réforme des territoires, qui désigne clairement le Conseil régional coordinateur des actions de développement économique. Elle a été suivie en 2006 de la deuxième loi de programmation de la recherche, puis en 2007 de la loi sur l'autonomie des universités. Il est donc logique que le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les coopérations entre acteurs évoluent.

En 30 ans, le cadre du CPER a quant à lui largement évolué, notamment pour intégrer la notion de la CSTI, en 1984 puis 1989. Il faut également mentionner la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), qui consacre le retour aux éléments comptables classiques. La France ayant décidé de s'aligner sur les standards européens, et de revenir à une loi de finance qui privilégie le projet au plan. Cette nouvelle culture de projets implique de veiller aux objectifs et donc aux résultats, afin d'allouer les crédits nécessaires à la réalisation des actions projetées.

L'Etat prend ainsi un rôle général de stratège, mais ne peut pas s'occuper de chaque projet dans chaque territoire. Il est donc nécessaire de laisser une certaine autonomie aux acteurs locaux, qui connaissent les besoins propres à chaque territoire. L'Etat joue donc un rôle d'accompagnement, rôle assumé par Universcience pour la CSTI, conformément à la SNRI qui conduit notre action pour les quatre ans à venir.

Dans le cadre de cette stratégie, Ronan Stéphan a fait deux annonces importantes. Il a annoncé, d'une part, qu'une analyse des dispositifs d'encouragement, de financement et de formation sera lancée en 2011, ce qui comprend un bilan des actions des CCSTI. D'autre part, il a rappelé que le dialogue entre les acteurs de la science et de la société constitue une priorité, tout comme la médiation scientifique.

Le nouvel opérateur qu'est Universcience aura à porter des opérations d'envergure nationale, pour appuyer les actions régionales de promotion de la CSTI. Il est donc clair que l'opérateur, comme chacun des acteurs locaux, a une place bien définie; en ce sens, la nouvelle politique ne vise absolument pas à homogénéiser la CSTI, mais bien à soutenir l'action de pôles locaux structurés et efficaces.

Le grand nombre et la diversité des acteurs présents dans la salle montrent l'attachement dont vous faites preuve aux problématiques de la CSTI. Vos questions m'ont également montré à quel point vous êtes passionnés par ce sujet. Dans toute passion, il existe une part de rêve, et ce rêve vous permettra de surmonter les obstacles, et non de vous arrêter dès que vous rencontrerez une quelconque difficulté.

Avant de conclure mon intervention, je souhaite revenir brièvement sur le CPER. Le premier contrat de plan de 1984 visait à construire des plans régionaux, en appui à un plan national portant essentiellement sur la création d'infrastructures de tous ordres. Ce plan s'est poursuivi jusqu'en 1992, avant de faire place à un second plan de quatre ans, qui faisait déjà intervenir de nouvelles politiques autres que les infrastructures, comme l'environnement ou la politique de la Ville.

Le dernier contrat de plan de 2006 impliquait directement 22 ministères différents, chacun de ces ministères tentant de sanctuariser ses crédits. Le nouveau contrat portant sur la période 2007-2013 marque la volonté de la France de traduire dans les faits la stratégie européenne de Lisbonne et de créer une véritable économie de la connaissance, fondée sur la compétitivité, la cohésion sociale et le développement durable.

Notre politique dans les territoires s'inscrit rigoureusement dans cette logique. Dans ce cadre, nous savons que l'enseignement supérieur et la recherche sont parmi les premiers moteurs de la compétitivité et de l'emploi, et que la CSTI est l'un des éléments essentiels pour faire avancer la mécanique. Je conclurai en précisant que la CSTI au sein des territoires peut également s'appuyer sur des fonds structurels qui ont vocation à compléter les crédits CPER. De fait, l'analyse des budgets de l'ensemble des CCSTI, montre que 20 % des crédits viennent de l'Etat, 30 % viennent des conseils régionaux, 30 % viennent des collectivités infrarégionales, et 20 % des fonds structurels européens (FEDER et FSE). La participation financière des industries reste encore trop faible, même si les entreprises commencent à devenir des acteurs du développement de la CSTI.

II. Les financements européens

Béatrice KORC

En préambule, je souhaite préciser que je dirige le service Science et société de l'Université de Lyon, qui est un PRES regroupant 19 établissements d'enseignement supérieur de Lyon et Saint Etienne. Ce service science et société est en outre doté d'un outil opérationnel sur tout le territoire

du Rhône, le CCSTI. Comme nous l'avons vu ce matin, il existe dans notre région un CCSTI par département. Le territoire du rectorat de Lyon comprend donc 3 CCSTI totalement indépendants les uns des autres, et qui fournissent tous un travail remarquable.

Si j'interviens aujourd'hui, c'est parce que ma structure gère actuellement 6 projets européens, dont elle est partie prenante, et non initiatrice. Parmi ces projets, quatre sont rattachés au programme *Capacities, Science in Society* du 7^{ème} PCRD, un concerne le programme *Life+* et traite des pollinisateurs en milieu urbain, et le dernier émane du programme *People*, la Nuit européenne des chercheurs. Si j'ai mentionné l'Université de Lyon, c'est pour souligner que nous n'aurions pas été en capacité d'héberger autant de projets en même temps si nous n'appartenions pas à une structure de large envergure.

Je voudrais parler ici de SENS plutôt que d'argent. Je ne vais en effet pas insister sur la question purement financière, car il est faux de croire que les projets européens tels que ceux décrits peuvent faire vivre des structures, les sommes en jeu étant peu importantes et le travail à rendre en revanche l'est ! Le plus important en matière de gestion de projet européen est la réflexion sur le sens qu'ils ont pour la structure qui les porte. Que peut-il apporter à une structure, aussi bien en matière de développement qu'en capacité d'innovation, en lien avec la dimension européenne ? En quoi aident-ils à réfléchir les problématiques « science et société » et celles de la culture scientifique en général ?

Je vais présenter certains de ces projets dans lesquels nous sommes impliqués, pour montrer en quoi ils peuvent participer à l'élaboration d'un programme innovant.

Le premier de nos projets, *Cities and Science Communication (CASC)* réunit sous la supervision de la mairie de Birmingham une vingtaine de partenaires européens aux profils variés : universités, agences de développement économique, centres de diffusion des sciences et musées. La diversité de ces acteurs nous permet de tenter des expérimentations avec des acteurs économiques et institutionnels d'autres pays sur le terrain de la médiation culturelle des sciences. Dans ce domaine, nous avons donc pu tester diverses méthodes de médiation et voir comment elles sont reçues dans différents pays, ce qui s'est avéré très intéressant en matière d'apprentissage. Nous avons pu nous nourrir d'idées venues d'autres pays, tout en partageant avec eux nos idées. Quand ils se passent bien, les projets européens permettent de nouer de véritables relations de partenariat avec des structures très différentes des nôtres. Ainsi avec Birmingham et quelques autres nous sommes en train de réfléchir à de futures collaborations.

Le second projet, *Public Engagement with Research and Research Engagement with Society (PERARES)* porte sur les expériences de boutique des sciences. En tant que service Science et société d'une Université, nous avons pour mission de mettre en lien la société civile et la recherche, notamment pour faire aboutir la demande de recherche émanant du tiers secteur. Le projet regroupe 25 partenaires dont les grandes universités européennes, et permet de travailler sur la valorisation culturelle et sociale de la recherche, en lien avec la valorisation économique. Nous bénéficions donc de l'expérience des autres universités pour créer un dispositif innovant adapté à notre contexte spécifique. Ce qui dans notre cas, est particulièrement pertinent et nous permet par exemple de collaborer avec le service de valorisation de notre structure.

Le troisième projet, *URBANBEES*, est totalement différent, puisque c'est un projet du programme *Life+*. C'est un vrai projet de terrain porté par une association naturaliste de Rhône-Alpes,

Arthropologia et l'INRA d'Avignon. Il traite du déclin des abeilles pollinisatrices et expérimente des lieux d'accueil temporaires en milieu urbain. Notre structure, partenaire du projet, travaille sur l'aspect culturel et les opérations de sciences participatives. Nous organisons une exposition itinérante, en cohérence avec notre rôle de médiateur culturel des sciences, nous travaillons avec des chercheurs pour structurer le discours de l'exposition et avec un scénographe pour la création de l'expo. Nous avons par ailleurs proposé de mener un travail d'évaluation sur l'évolution de la perception du rapport au sauvage en milieu urbain, analyse qui s'étendra sur trois ans. Nous allons enfin créer des ateliers de sciences participatives avec des anthropologues, afin d'impliquer les citoyens sur les questions posées de l'accueil des pollinisateurs en ville. Ce projet résume ainsi tous les différents types d'activité que nous pouvons mener, tout en permettant à chaque acteur d'occuper sa juste place.

Nous participons enfin comme de nombreux acteurs présents, à la Nuit des chercheurs, qui a eu lieu le 24 septembre dernier entre 17 heures et minuit. Nous avons pu grâce à ce projet tester de nouvelles façons de créer du lien entre les chercheurs et le public, notamment en travaillant avec des scénographes et des acteurs.

Tous ces projets européens mettent donc en lien les acteurs du champ de la recherche avec les publics, mais également les différents producteurs de savoir. En ce sens, la question du financement est beaucoup moins importante que celle de cette démarche d'ouverture et de l'expérience qu'ils permettent d'acquérir, et enfin la vision élargie à la dimension de l'Europe qu'ils vous donnent sur un certain nombre de sujets. Je voudrais également dire qu'ils permettent de travailler ce qui nous lie tous dans notre champ d'activité, à savoir une certaine façon d'interroger le monde qui nous entoure avec les outils proposés par la démarche scientifique, faite de questionnements, d'expérimentation et de vérification, et de doute aussi...Outils fondamentaux pour assurer une veille démocratique, particulièrement en période de crise.

Enfin, même si ces projets apportent des fonds, ils ne sont pas suffisamment importants pour participer au financement récurrent d'une structure, et ils sont largement investis dans les actions menées dans le cadre du projet en question. Comme je l'ai dit, l'intérêt est ailleurs, dans le sens et la mise en contexte qu'ils donnent à nos actions. Ceci dit, les nouveaux appels d'offres se situent dans des franges de budgets supérieurs, entre 2 et 5 millions européens. Il peut, dans ce contexte, devenir intéressant de mutualiser moyens et compétences au niveau régional pour répondre aux appels d'offres, car les compétences existent largement en Région pour répondre à ces propositions.

III. Les partenariats avec le monde économique et industriel

Bernard ALAUX

Avant d'évoquer les partenariats économiques et industriels et les nouvelles ressources envisageables pour les structures de CSTI, je souhaite rappeler les modalités et les typologies de financement actuellement dominant en France. De fait, la CSTI peut aujourd'hui trouver des ressources au travers de financements structurels ou de financements par projet.

Les financements structurels permettent la reconnaissance des actions et des acteurs de culture scientifique et offrent une pérennité en matière de fonctionnement et d'investissement. Pour reprendre l'image de la fusée, ces financements sont les moteurs centraux, tandis que les

financements par projet sont des boosters qui permettent de donner plus de puissance ou d'orienter les actions. Le but de l'Etat et des collectivités territoriales est, par ce biais, d'assurer la reconnaissance d'acteurs en régions et de prouver qu'ils ne sont pas de simples diffuseurs, mais bien des producteurs de culture. Le « Label Science Culture Innovation » élaboré par le Ministère de la Recherche est à ce titre exemplaire et devrait être étendu à des organismes autres que les CCSTI.

Il faut donc que l'Etat reste présent en région, non pas en tant que pilote de l'action depuis des structures centrales, mais via une organisation nationale du type de celles qui existent pour le théâtre ou le cinéma. Il faut profiter de notre double tutelle, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'une part et Ministère de la Culture d'autre part. Je prends l'exemple de la région Champagne-Ardenne qui a innové dans le domaine des musiques actuelles, mais aussi l'exemple des secteurs du cinéma et du théâtre qui ont créé de vraies plateformes d'action présentes au niveau national comme régional.

Tous ces dispositifs permettent de lever des fonds régionaux, mécanisme sanctuarisé par l'Etat via les CPER. Ce socle national garanti est très important, puisque tout euro investi par l'Etat génère en régions 6 ou 7 euros d'autres acteurs. Les besoins en financement structurel ont donc un rôle capital pour nos centres.

Le financement par projet doit représenter un complément et le rester sinon les structures qui bénéficient de ces ressources risquent de n'être que des prestataires ou des diffuseurs au lieu d'être des acteurs culturels. Nous devons donc veiller particulièrement à ce que nos actions, qui inscrivent les sciences dans l'échelle des valeurs de la culture, soient respectées.

A ce titre, Cap Sciences intervient dans le domaine de l'économie et dans le domaine de l'industrie, et participe ainsi de façon significative au développement de la région Aquitaine. Nous travaillons en effet avec les agences d'innovation, avec les associations professionnelles mais aussi avec les industries, les collectivités et l'Etat ou l'Europe pour intégrer cette dimension culturelle du développement.

Avec les industriels comme avec la recherche, il devient néanmoins nécessaire de développer une véritable stratégie de financements incitatifs comme il en existe dans d'autres secteurs : bonus pour la programmation concertée afin d'éviter les projets en doublon, bonus pour le nombre de points de diffusion, avances de trésorerie, dotation d'équipements pour accueillir les productions ou encore travail avec les pôles de compétitivité.

Ces financements incitatifs permettraient de structurer l'action au niveau national et de gérer correctement une enveloppe d'aide aux projets. Cette structuration doit évidemment s'appuyer sur une gouvernance claire et des règles de fonctionnement très précises, pour que chacun des acteurs puisse être reconnu et s'investir.

IV. Les investissements d'avenir et la culture scientifique, technique et industrielle

René RICOL

Il est toujours très impressionnant de voir réunis toutes celles et tous ceux qui ont pour charge de promouvoir la culture scientifique en France. Votre travail est en effet fondamental pour le pays, puisque la culture scientifique doit à la fois nourrir les jeunes et offrir une nouvelle chance à ceux qui n'ont pas pu y accéder dans leur éducation.

Je tiens également à saluer Claudie Haigneré, personnage incontournable par ses compétences scientifiques et son expérience dans l'espace, qui a été un grand ministre et démontre ses qualités de façon spectaculaire à la tête d'Universcience.

Avant d'aborder la question des investissements d'avenir, je souhaite souligner qu'un projet ne peut être efficace que s'il dispose d'un pilote. En tant qu'ancien patron d'institution régionale, nationale ou mondiale, je sais que désigner un pilote suscite toujours une inquiétude chez les acteurs, qui ne savent pas s'ils seront tous traités équitablement. Si le Président de la République a choisi Claudie Haigneré comme pilote, c'est précisément parce qu'il sait qu'elle traitera ces acteurs dans le respect de l'égalité.

De fait, les pouvoirs publics ont décidé d'investir dans l'avenir 35 milliards d'euros, qui devraient susciter un effet de levier et créer ainsi un appel de fonds de 65 milliards d'euros. Le Commissariat général à l'Investissement, que j'ai le plaisir de diriger, préfère bannir le terme de subvention pour lui préférer celui d'investissement. Notre objectif est en effet que cet emprunt et ces financements perdurent et suscitent des retours sur investissement, qui à leur tour généreront de nouveaux financements.

Cette décision est heureusement intervenue avant la crise financière, puisqu'il est probable que notre pays ne pourra plus avant vingt ans lever des fonds aussi importants. Il est donc important de centrer les financements sur les enjeux d'avenir pour nos enfants : éducation, recherche, capacité à améliorer les universités et grandes écoles, multiplication des écoles doctorales, mais aussi création de passerelles entre les institutions.

Un étudiant qui a obtenu une licence professionnelle ne devrait pas devoir abandonner tout espoir de faire un jour un doctorat. De même, un titulaire de CAP devrait pouvoir, par son expérience professionnelle, prétendre à réaliser un jour une licence professionnelle. Nous poursuivons donc le but de parvenir à une recherche de très grande qualité, pour que nos chercheurs ne quittent plus la France. Nous allons donc investir dans des fonds d'amorçage, afin que les recherches puissent aboutir à des résultats concrets, à hauteur d'un milliard d'euros.

De fait, la déperdition de brevets au profit de structures hors de notre territoire s'explique par un mécanisme reconnu par la communauté financière internationale : les gestionnaires de fonds sont en effet rémunérés par un salaire fixe puis par un intéressement calculé en fonction des plus-values réalisées. Ce principe a conduit les gestionnaires à revendre les brevets les plus valorisés.

Nous avons donc fait interdire cette pratique d'intéressement, et nous lui substituons des bonus versés lorsque des recherches fondamentales aboutissent à des recherches appliquées, puis à une

mise en application industrielle. Lorsque nous avons annoncé ce principe, la communauté financière nous suggérait que personne n'accepterait nos financements à ces conditions. Leur succès lui a donné tort, car la crise a contribué à raréfier les sources de financement.

Nous allons par ailleurs investir sur la question essentielle du développement durable. Ce principe suppose de prendre en compte tous les phénomènes climatiques et écologiques, mais aussi de développer une industrie compatible avec ces enjeux. Le concept d'un développement durable qui respecte les besoins de l'individu est parfaitement cohérent avec notre projet d'une vie équilibrée où chacun a le droit à une seconde ou une troisième chance pour s'épanouir.

Enfin, un dernier volet de nos investissements portera sur le développement de la société de communication qui émerge. De fait, les technologies numériques continueront à bouleverser nos vies, avec les avantages et les risques que ce phénomène comporte. Notre rôle avec les collectivités et les opérateurs est de créer les infrastructures nécessaires, sans faire d'amalgame trop rapide entre haut débit et très haut débit. Le besoin immédiat est de déployer le haut débit, nécessaire à l'installation des entreprises sur les territoires.

Le très haut débit est un enjeu d'avenir, mais à l'horizon de 2025, qui nécessite une action coordonnée. J'ai eu l'occasion d'expertiser le déploiement du câble en France, et j'ai pu constater que des sommes dépensées ont été gâchées, puisque le projet avait mis de côté la problématique de l'inter connectivité des réseaux. Ici, nous devons dès aujourd'hui penser au développement de logiciels permettant de connecter entre eux les réseaux de fibre optique. Nous menons donc diverses expérimentations, avant de déterminer une stratégie aux côtés des représentants des territoires.

La société numérique impose également de réfléchir à la révolution des contenus, en ayant toujours à l'esprit la notion de retour sur nos investissements. Par exemple, le financement de la formation professionnelle doit permettre aux opérateurs de dégager des profits, qui se traduiront ensuite en nouveaux investissements. Nous avons donc créé un programme « Emploi, Egalité des chances », qui comporte trois volets :

- la création d'internats d'excellence, pour favoriser l'ouverture sociale et renouer avec nos traditions républicaines (nous ne souhaitons pas créer des ghettos dans les ghettos ni opposer des élites, mais bien créer des lieux de mixité) ;
- la modernisation des formations en alternance, notamment avec les universités ;
- le développement de la CSTI.

Sur ce dernier thème qui vous concerne particulièrement, nous avons abouti à trois constats.

Premièrement, l'expérimentation et l'observation qui rendent la science vivante ne sont pas assez développées.

Deuxièmement, notre pays valorise trop la finance par rapport aux métiers industriels et techniques. La France pourrait par exemple succomber à la tentation de se concentrer uniquement sur l'industrie de pointe et les services à la personne, mais le secteur des services à la personne ne peut pas subsister sans industrie. Or nous disposons d'ingénieurs et de doctorants de qualité, pour maintenir notre capacité industrielle.

Troisièmement, nous savons qu'à tous les stades de la vie, des personnes sont laissées pour compte dans la diffusion de la culture scientifique. Il nous faut donc trouver les moyens de garantir à chacun le droit de satisfaire sa curiosité scientifique.

Afin de garantir que nos programmes ne détruisent pas des structures existantes et efficaces, nous avons décidé avec le Président de la République de procéder en plusieurs vagues. Cette décision est courageuse, puisque le preneur de décision porte le poids de cette dépense de 35 milliards d'euros, mais n'en récoltera pas les fruits, puisque les derniers appels à projet auront lieu après l'échéance présidentielle.

Les premières vagues d'appels à projet seront donc lancées avant la fin de l'année, puis suivies de nouvelles salves, excepté pour ce qui concerne directement le financement des entreprises, puisque le plan de relance et le plan d'investissement suivent la même ligne en matière d'aviation ou encore d'automobile.

Dans le domaine précis de la CSTI, les projets seront vraisemblablement de trois ordres :

- des projets permettant l'évolution de l'enseignement des sciences ;
- des initiatives destinées à la diffusion de la culture des sciences, avec le soutien des collectivités locales ;
- des actions éducatives.

Afin que cette dynamique soit efficace, il est nécessaire de procéder au changement d'échelle que beaucoup d'entre vous ont appelé de leurs vœux. Ce changement d'échelle passe par une structuration au plan régional et national qui évite les doublons et favorise les complémentarités et échanges de bonnes pratiques. Tous les acteurs doivent donc se coordonner, sous la supervision d'un pilote qui identifie les pratiques efficaces et les reproduit.

L'appel à candidatures sur ces thèmes est en cours d'élaboration, avec la participation d'Universcience, mais aussi des autres acteurs concernés, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à l'Académie des Sciences, en passant par le CNAM et divers porteurs d'expérimentations locales.

Le principe est de sélectionner les premiers projets avant la fin de l'année, afin de débloquer les premiers financements dans des délais brefs. L'enveloppe totale de ces financements devrait être proche de 50 millions d'euros, somme qui peut évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de la qualité et de l'intérêt des projets proposés.

Nous avons lutté pour que votre action soit valorisée dans les derniers arbitrages, avec le soutien sans faille de Claudie Haigneré. Nous sommes en effet convaincus de l'importance de la CSTI. Nous ne contestons pas le fait que la France doive rester leader dans les domaines de l'avion ou du train du futur, ou que la restructuration du plateau de Saclay soit nécessaire. Nous pensons néanmoins que les travaux sur la CSTI ou sur la formation peuvent générer d'importants effets de levier, et donc générer des bénéfices spectaculaires pour la population, à partir de sommes peu importantes au regard de l'enveloppe totale de 35 milliards d'euros.

Je conclurai en répétant qu'Universcience est indispensable à ce projet, à la fois comme pilote et comme garant des équilibres entre les régions et les acteurs. De ce fait, Universcience ne participera

pas au comité de sélection des projets, pour ne pas être juge et partie. L'argent sera par la suite libéré par tranche, et nous veillerons particulièrement à ce que, dans chaque tranche, la dimension de diffusion culturelle soit assurée, et à ce que les projets favorisent les effets de leviers.

Je souhaite sincèrement vous répéter que votre mission est essentielle. Je ne suis pas un acteur politique, et je suis donc habitué à affirmer mes opinions, bonnes ou mauvaises. Je suis donc ravi de me présenter devant une assemblée de passionnés, qui se bat contre vents et marées parce qu'elle croit à son combat. N'ayez surtout pas peur d'innover et d'imaginer dans vos projets, tant que votre mise en œuvre est réalisable. Créez enfin une entente sacrée entre vous, et je ne doute pas que dans un an, nous pourrions nous revoir et nous féliciter du chemin parcouru.

Question écrite

Les 50 millions d'euros mentionnés correspondent-ils à l'enveloppe de la première vague de projet, où à la totalité des investissements débloqués ?

René RICOL

Il s'agit du total des investissements. Le montant de la première vague n'est pas encore fixé, et dépendra véritablement de la qualité des projets proposés. Même si nous supposons que ce premier appel permettra de débloquer 20 à 30 millions d'euros, s'il s'avère que 50 millions sont nécessaires, nous ne nous y opposerons pas forcément.

Michel ALBERGANTI

Quels seront les critères de choix des projets ?

René RICOL

Nous allons réunir un jury pour choisir les projets. Le Commissariat général à l'Investissement doit être le garant d'un fonctionnement équitable, ce qui implique de définir précisément un cahier des charges du jury, sur lequel nous continuons à travailler.

Une fois que le jury aura sélectionné les projets, je présenterai la liste au Premier Ministre, qui prendra la décision finale, en précisant pour chacun des projets si je suis en accord avec le jury. Il existe néanmoins peu de chances que j'aie à l'encontre d'un jury indépendant. Si j'en venais à cette extrémité, je motiverais ma décision à la fois oralement et par écrit. Il est en revanche possible que le jury décide de fusionner deux projets proches l'un de l'autre, d'où la nécessité de nommer un pilote.

Question écrite

Les organismes de recherche sont-ils concernés par l'appel à projet ?

René RICOL

Les organismes de recherche ne constituent pas un objectif prioritaire, puisque ceux-ci sont plus concernés par d'autres actions, notamment sur les laboratoires d'excellence. Nous ne les excluons pas, mais il me semble que ces acteurs travaillent sur des problématiques plus en amont que la diffusion des connaissances.

Question écrite

Universcience peut-il à la fois être associé à l'élaboration de l'appel à projet et répondre à cet appel ?

René RICOL

La réponse est oui. Universcience ne peut en revanche pas faire partie du jury de sélection des projets. Universcience n'est d'ailleurs pas le seul acteur associé à la préparation de l'appel à projet, pour lequel nous sommes d'ailleurs ouverts à toutes les suggestions et commentaires. Nous savons toutefois d'expérience qu'il est nécessaire d'avoir une coordination avec une vue d'ensemble du projet devant la collectivité, pour éviter un saupoudrage des crédits peu productif.

Nous nous réjouissons que Claudie Haigneré, comme personne et comme présidente d'Universcience, puisse très activement impulser cette coordination.

Question écrite

Quelle est la structure qui rémunère Béatrice Korc ?

Béatrice KORC

Je suis payée par le PRES - Université de Lyon, structure à laquelle appartient le service dont j'ai la responsabilité. Je tiens toutefois à préciser que, comme toute autre structure, nous devons nous-mêmes financer nos activités, ce que nous faisons à hauteur de 85 %.

Question écrite

Qui gère les crédits CPER pour l'année 2011 ?

Jacques LEGLISE

Nous travaillons sur les différentes options, avec pour objectif de faciliter le transfert rapide des ressources aux bénéficiaires. Universcience, comme les DRRT, a donc un rôle à jouer, mais le préfet reste le principal interlocuteur des régions pour toutes les questions portant sur le CPER.

Question écrite

Quel sera le rôle des DRRT en 2011 ?

Jacques LEGLISE

Les DRRT dépendent du préfet et exercent pour lui la compétence de recherche et de culture scientifique dans le cadre du CPER. Ces structures auront donc un rôle à jouer dans la proposition et l'instruction des demandes de crédits.

Question écrite

Comment gérer des projets de long terme, quand la politique de financement est soumise aux aléas du jeu électoral ?

Jacques LEGLISE

L'important est avant tout de construire les projets en fonction d'un objectif précis sans tenir compte du calendrier politique ou viser un financement en particulier. Les structures de CSTI utilisent d'ailleurs des ressources très variées, ce qui leur permet de mener des actions de long terme, même si la multiplicité des procédures propres à chaque financeur complique leur fonctionnement.

Question écrite

Quel est l'ordre de grandeur de la participation des entreprises à la CSTI en France et au Royaume-Uni ?

Béatrice KORC

Les financements en Angleterre sont très différents. De nombreux centres de science se sont développés ces dernières années grâce aux financements du Millenium. Les financements récurrents sont traditionnellement apportés par la Loterie Nationale et des fonds privés. Il semble que la crise économique soit en train de changer la donne.

Yannick PONT, responsable de la recherche, Conseil régional de Bretagne

Le positionnement d'Universcience suscite de nombreuses questions, puisque cette structure sera à la fois opérateur ou agence de moyens, tout en gérant l'appel à projet puis en y participant. Par ailleurs, le fait que l'Etat impose une place aussi importante à une structure éminemment parisienne semble très jacobin aux acteurs en régions.

René RICOL

Il ne faut pas voir de jacobinisme dans ce choix. Il s'agit avant tout de profiter du capital considérable d'Universcience et de le mettre au service de tous. De plus, avec Universcience, ce choix permet de mettre à la tête du projet une personnalité incontestable, à un moment où l'Etat déploie des moyens considérables, ce qui implique une grande transparence.

Il serait impossible de gérer des sommes de cette ampleur sans pilote, d'autant que les parlementaires ont conscience que ce fonctionnement extrabudgétaire est dérogatoire, et vont donc exercer un contrôle particulièrement strict. Dans le cadre de ma mission, je n'envisage pas de fonctionnement sans un responsable chargé de la coordination et de la mise en œuvre. Je sais d'ailleurs que les régions sauront se faire entendre dans ce système, comme elles l'ont toujours su.

Jean-Claude GUIRAUDON, Président du CIRASTI

Ma question s'adresse plus particulièrement à Monsieur Leglise. Lors du renouvellement de nos contrats de subvention, nos interlocuteurs nous ont invités à nous adresser à Universcience. Or cette structure ne pourra vraiment être pilote qu'en 2011, dans le meilleur des cas. A qui devons-nous nous adresser d'ici là ?

Par ailleurs, l'appel à projet comprendra-t-il un plancher minimum pour les subventions, comme le fait l'Union Européenne, afin de favoriser des projets de plus grande envergure ?

Jacques LEGLISE

Je vous invite à vous adresser aux Délégations Régionales à la Recherche et aux Technologies (DRRT), qui gèrent de façon déconcentrée les crédits alloués aux Exposciences en régions. De manière plus générale, je peux vous dire que la question qui mobilise actuellement le plus mon service porte sur les contrats de développement dans les Territoires d'Outre-mer, particulièrement la Nouvelle-Calédonie. De fait, la CSTI revêt une importance particulière dans ces territoires par rapport à la recherche. Je suis entièrement d'accord avec le premier maire de Paris, qui disait que « Paris n'est pas la France, ce n'est que son écume ».

René RICOL

Nous ne prévoyons aucun plancher, bien au contraire. Certaines initiatives demandent en effet peu de fonds, mais peuvent avoir un fort impact car elles sont aisément reproductibles. D'ailleurs, ce projet ne fera pas disparaître les financements existants, mais vise justement à les compléter, et à favoriser les cofinancements avec les industries et les régions, mais aussi avec les autres programmes d'investissements d'avenir.

Michel ALBERGANTI

Combien comptez-vous dégager de crédits par effet de levier avec ces 50 millions d'euros ?

René RICOL

Je ne peux pas me prononcer avant d'avoir vu les projets. Je sais néanmoins que les 600 millions d'euros consacrés à OSEO ont contribué à débloquer 2,5 milliards d'investissements. Le Commissariat général à l'Investissement a été nommé d'une façon unique par un comité de nomination indépendant, et beaucoup d'entre nous sont provinciaux, et ne feront donc pas acte de parisianisme. Enfin, nous sommes les garants des règles du jeu, fonction que nous assurerons tout le long du projet.

Je vous prie de m'excuser, mais je vais devoir vous quitter. Je vais néanmoins céder ma place à Yves Lichtenberger, qui pourra répondre à toutes vos questions.

Anthony AUFFRET, membre du Conseil d'administration de l'Association française des Petits Débrouillards

Notre réseau, qui est présent dans vingt des régions françaises, touche environ 0,1 % des crédits alloués à la CSTI, mais participe à l'éducation scientifique de plus de 150 000 enfants des grandes villes, et travaille avec de nombreux partenaires, notamment sur les inventaires de biodiversité. Nous souhaiterions donc participer à la gouvernance de la CSTI avec Universcience, en tant que mouvement militant.

Jacques LEGLISE

Comme l'a souligné René Ricol, toutes les contributions sont les bienvenues. Le comité de pilotage comprend d'ailleurs déjà des représentants d'association, dont l'AMCSTI.

Yves LICHTENBERGER

Je souhaite préciser que les projets seront jugés selon trois types de critères : originalité, faisabilité globale et capacité à se reproduire dans un premier temps ; fiabilité des porteurs et de leurs partenaires ensuite. Le dernier type de critères portera sur l'impact potentiel des projets sur la population environnante ou sur la structuration des acteurs régionaux de la CSTI.

Une fois ces critères définis, les membres du jury, qui ne seront pas des bénéficiaires potentiels des investissements accordés, seront impartiaux. Pour préciser les propos de René Ricol, l'appel à projet initial pourra retenir des projets mûrs mais aussi des projets encore en cours de montage.

Nous savons en effet qu'il est toujours long de créer des partenariats, et nous serons attentifs à ces partenariats, entre organismes mais aussi avec les collectivités locales ou les entreprises, ou encore avec d'autres acteurs comme les bibliothèques. Nous serons donc offreurs de coopération, par exemple autour des internats d'excellence, qui doivent être des lieux de réception et de diffusion de la CSTI. Avant la fin de l'année, nous souhaitons savoir quels projets seront montés, mais nous pouvons accompagner la maturation de projets par vague.

Quelle gouvernance nationale pour la CSTI ?

Table ronde 4

Participent à la table ronde :

Philippe FREYSSINET, Responsable du Département Energie durable et environnement

André SYROTA, Président directeur général de l'Institut national de la Santé et de la Recherche médicale (INSERM), président d'Alliance nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé (AVIESAN)

Helga EBELING, Directrice du projet « Année de l'Energie 2010 », ministère fédéral allemand de l'Education et de la Recherche

Laurent CHICOINEAU, Directeur de « La Casemate » à Grenoble, co-pilote avec Universcience du comité d'organisation du forum

Daniel EGRET, Président de l'Observatoire de Paris, Conférence des présidents d'université

Christine WELTY, Présidente de l'Association des musées et centres pour le développement de la Culture scientifique, technique et industrielle

Claudie HAIGNERE, Présidente d'Universcience

I. Témoignages d'exemples inspirants

1. Un exemple européen

Helga EBELING

L'année de la science 2010 est dédiée à l'avenir de l'énergie. Face aux bouleversements du climat, à des ressources limitées et à une croissance exponentielle des besoins en énergie, l'humanité se voit confrontée au défi qui sera sans doute le plus grand des années à venir : comment nous approvisionner durablement en énergie sans menacer l'espace dans lequel nous vivons ? C'est précisément à cette question que répond la recherche sur l'énergie.

L'année de la science dédiée à l'énergie est organisée par le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche en coopération avec l'initiative Wissenschaft im Dialog (WiD) et l'Association Helmholtz de centres de recherche allemands. Mettant le monde de la recherche à la portée de tous, et plus particulièrement des enfants, cette année adopte une démarche interdisciplinaire et accorde pour la première fois la priorité à des thèmes qui seront décisifs dans la vie de demain. Ici, la recherche peut et doit apporter une vaste contribution interdisciplinaire et systémique.

Comme en France, le secteur allemand de la CSTI se caractérise par une grande diversité des acteurs et des projets, le plus souvent organisés au niveau régional selon des modalités interdisciplinaires et interinstitutionnelles.

Chaque année, plusieurs grandes conférences sont organisées au niveau national pour informer les acteurs, favoriser l'échange d'expériences et susciter des collaborations. La première de ces conférences pour 2010 a réuni à Brême acteurs de la CSTI et journalistes scientifiques, tandis que la

seconde, supervisée par l'organisation Wissenschaft im Dialog (WiD) portait sur la communication entre science et société. Le WiD en effet regroupe les organismes de recherche, la DFG et les fondations scientifiques.

Les acteurs de la recherche sont eux aussi de natures diverses. Les grands organismes de recherche comme l'Association Helmholtz (HGF), Société Max Planck (MPG), Société Fraunhofer (FhG), Société Leibniz (WGL) sont financés par le gouvernement fédéral et par les länder, la répartition entre ces financements variant selon les structures. La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) reçoit par ailleurs des fonds de l'Etat fédéral et des länder et est chargée de financer des projets scientifiques, de façon indépendante.

Les autres acteurs sont des universités et les musées. Ces derniers acteurs se partagent entre musées de recherche et musées scientifiques tous membres de la Société Leibniz financés par le gouvernement fédéral et les länder, la majorité des autres musées sont financés uniquement par les länder et les communes, puis les musées privés.

Ainsi, les länder et les communes interviennent directement dans le développement de la culture scientifique, en finançant une grande variété d'actions dans toute l'Allemagne, notamment les Science Centres, qui bénéficient également de ressources privées. Par ailleurs, les fondations scientifiques financent certaines actions, notamment la coopération entre chercheurs et journalistes scientifiques ou la mise en réseau des laboratoires.

Les entreprises sont actives via les fondations ou plus directement par des centres de recherche ou d'information, ainsi qu'en sponsorisant des expositions. Enfin les associations sont très actives, notamment les associations de professeurs, tout comme les médias scientifiques et généralistes. Il faut enfin mentionner un nouvel acteur, les cinémas, qui collaborent avec les groupes scolaires pour organiser des projections débats autour de sujets scientifiques.

Dans le cadre de l'année de la science, depuis 2000, toute la structure de CSTI se mobilise chaque année pour assurer une visibilité maximale de la manifestation au niveau national et régional. Pour la onzième édition, après avoir exploré pendant dix ans des sujets comme les mathématiques ou les théories d'Einstein, le programme se centre désormais sur des grands thèmes à enjeux sociétaux, comme l'énergie en 2010 ou la santé en 2011. Ces thèmes sont choisis en concertation avec les organismes scientifiques, et doivent permettre une participation interdisciplinaire des acteurs.

Dans l'année de l'énergie, tous les thèmes sont axés sur les priorités nationales allemandes : la Stratégie High-tech (HTS) avec son domaine de priorité : climat et énergie. 3,5 milliards d'euros sont dédiés à ces thèmes au niveau fédéral dépendant du programme législatif sur trois ans. Un volet est dédié à la communication scientifique sur certains thèmes comme le développement de la recherche allemande dans le contexte de la HTS.

En matière de gouvernance, l'année de l'énergie est structurée par un groupe de pilotage au niveau ministériel, dirigé par un sous-directeur responsable du thème. De fait, le pilotage est transversal, puisqu'il regroupe plus de 30 unités et directions. Cette organisation relativement légère est rattachée à la directrice générale de la stratégie. Cinq autres ministères au niveau national sont aussi impliqués.

Le groupe de pilotage est par ailleurs soutenu par une structure de type ANR (agence de gestion de projet pour le BMBF – Büro Wissenschaftsjahre /Projektträger DLR) et deux agences privées chargées de la communication et de l'organisation des événements et du site d'Internet.

Toute l'action est supportée par un conseil de pilotage, chargé d'élaborer une stratégie de développement, qui regroupe 25 représentants des acteurs et experts. Il est présidé par la Secrétaire d'État du Ministère fédérale de l'Éducation et de la Recherche (BMBF).

Pour l'année de l'énergie, toute cette organisation repose sur un triptyque : le BMBF, l'initiative Wissenschaft im Dialog (WiD) et l'Association Helmholtz (HGF), partenaires choisis par les organisations de recherche et organisateurs d'une des manifestations phares du programme. Le partenariat est ouvert pour tous les acteurs qui sont prêts à organiser des manifestations, expositions, débats, compétitions, portes ouvertes etc.

En outre, un conseil de management (BMBF, WiD, HGF) choisit les projets à financer parmi les candidats de l'appel d'offres, et les modalités de financement.

Pour l'année de l'énergie, plus de 600 partenaires publics et privés ont ainsi été retenus pour organiser plus de 1 600 manifestations. De plus, le 25 septembre a marqué les célébrations de la première journée nationale de l'énergie avec 500 manifestations et activités en régions.

Enfin, afin de favoriser le dialogue entre science et société, l'année de l'énergie est l'occasion d'organiser de nombreuses conférences citoyennes, afin de motiver les citoyens à prendre position sur les enjeux scientifiques, et donc aider la classe politique dans sa prise de décision sur les enjeux énergétiques d'avenir.

ANNEXE : Les grands axes de l'année de l'énergie:

La journée de l'énergie – 500 manifestations le 25 septembre 2010 : www.zukunft-der-energie.de

La bourse de la recherche – plus de 100 chercheurs donnant chacun jusqu'à dix entretiens aux écoles via le site d'Internet www.forschungsboerse.de

La plateforme de matériel pédagogique sur l'énergie - grâce à l'association Schulen ans Netz e.V. et sa plateforme Energie on-line - les écoles bénéficient d'un accès en ligne aux contenus de l'année de l'énergie avec soixante assortiments de matériel pédagogique interactif. 30 000 professeurs utilisent ce service. www.schulen-ans-netz.de

Une simulation sur ordinateur pour concevoir des solutions en ligne sur sa vision de l'approvisionnement énergétique en l'an 2050. – www.energiespiel.de

Exposition sur le bateau MS Wissenschaft – une exposition de 600m² sur les futures possibilités d'utilisation de l'énergie a itinéré dans 36 villes en Allemagne – et en Autriche. – www.wissenschaft-im-dialog.de

ScienceStation - Exposition mobile et interactive sur l'énergie qui a mobilisé un million de visiteurs sur 10 gares centrales et 8 stations de KiKa Sommertour (le programme d'été des chaînes TV pour les enfants). www.wissenschaft-im-dialog.de/projekte/sciencestation.html

Exposition sur l'île de Mainau (lac de Constance) – 17 points de présentation de l'exposition « Découvertes 2010 – Energie » réalisée dans le cadre des défis mondiaux et des différents aspects du développement durable, et organisée par la Fondation Lindauer Nobelpreisträgertreffen am Bodensee. Fréquentation de 380.000 visiteurs : www.mainau-entdeckungen.de/

Été de la science 2010 à Magdeburg du 5 au 11 juin (www.wissenschaft-im-dialog.de/projekte/wissenschaftssommer/magdeburg-2010.html) et journées de la science de l'énergie à Munich du 23 au 26 octobre 2010 : www.muenchner-wissenschaftstage.de

L'exposition mobile pour les enfants – Here comes the sun à Dortmund et à Berlin. www.here-comes-the-sun-ausstellung.de/

La route des musées de l'énergie avec 19 partenaires en Allemagne et rapidement aussi des partenaires en France. www.energierroute-der-museen.de/

2. L'Agence Nationale de la Recherche

Philippe FREYSSINET

Avant d'aborder la question de la CSTI, je voudrais commencer par une note personnelle. En effet, je dois ma carrière de scientifique à un déclic survenu lors d'une visite à Paris à mes douze ans, durant laquelle j'ai été ébloui par le Palais de la Découverte. A l'époque, la CSTI en région était encore à ses balbutiements, et je dois ma vocation de chercheur à cette visite, ce qui à mon avis est le cas de nombreux scientifiques en France.

Cette petite anecdote souligne à mon sens combien vous exercez un métier fondamental pour la société. Il est vrai que l'investissement sur la CSTI porte sur des cycles de long terme, et que les vocations suscitées n'auront d'impact qu'après vingt à trente ans, mais c'est dans cette optique de long terme que se gèrent les sociétés à la pointe du savoir et de la technologie.

Votre rôle est aujourd'hui d'autant plus crucial que nous devons faire face à l'érosion des vocations scientifiques, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés occidentales, y compris aux Etats-Unis. La diffusion de la culture scientifique est donc un enjeu vital à moyen terme pour nos sociétés.

De la même façon, la CSTI joue un rôle majeur dans le débat entre science et société, puisqu'elle est l'interface entre les acteurs des grands débats actuels. La science et la technologie prennent en effet une place considérable dans l'organisation de la vie. Pourtant, nous assistons de plus en plus souvent à des polémiques entre scientifiques et acteurs de la société qui démontrent des réticences irrationnelles face aux évolutions de la science. Il est donc nécessaire d'organiser le débat, dans lequel la CSTI joue le rôle de charnière entre les parties.

Dans ce cadre, l'ANR joue un rôle particulier. Cette agence créée en 2005 dispose cette année d'un budget de 865 millions d'euros, et assure une mission de conception de programmes de recherche, puis de sélection, de financement et de suivi de projets s'insérant dans ces programmes. Nous

initions une cinquantaine d'appels à projets par an, ce qui génère environ 6 000 propositions, dont environ le quart aboutit à des projets financés.

En moyenne, les projets de recherche fondamentale reçoivent une aide de 400 000 euros, contre 700 000 à 800 000 euros pour les projets de recherche technologique, qui fonctionnent le plus souvent sur le mode du partenariat public-privé.

En matière de communication, il est vrai que la notion de culture scientifique était très peu présente dans l'élaboration de nos programmes, contrairement à notre homologue américain, la National Science Foundation (NSF) où les scientifiques américains peuvent consacrer jusqu'à 10 % de leurs budgets de recherche à la culture scientifique dans le cadre de leurs projets de recherche.

Nous sommes pourtant sensibles à la qualité de la communication des projets de recherche que nous sélectionnons, au niveau académique mais aussi en termes de vulgarisation. Une équipe proposant un projet à l'ANR peut donc inclure dans son programme des actions de communication scientifique et technique, volet qui est souvent apprécié par les comités d'évaluation. Très peu d'équipes de recherche pensent aujourd'hui à le faire.

Plusieurs projets de valorisation scientifique ont toutefois remporté un franc succès. L'ANR a par exemple contribué de manière significative à l'année polaire internationale, notamment en travaillant avec des CCSTI lors d'un appel à projets sur la valorisation des projets, mais aussi des métiers de la recherche. Nous avons également contribué à l'année de la planète Terre, et nous comptons nous impliquer de la même façon dans le cadre de l'année de la Biodiversité.

L'ANR doit également être un relais de diffusion des contenus scientifiques. Nous avons donc lancé *Les Cahiers de l'ANR*, qui regroupent sur un thème donné un article de prospective et une soixantaine de fiches pratiques décrivant les contenus scientifiques de projets de recherche en cours. Trois numéros sont déjà disponibles sur le site de l'ANR, le premier porte sur les applications nomades, le second sur la notion d'énergie répartie, enfin le troisième sur le calcul intensif et la simulation.

3. Les alliances scientifiques

André SYROTA

Vous savez avec quel plaisir j'interviens devant vous. Les organismes de recherche en sciences de la vie et de la santé sont en effet pleinement conscients de la nécessité de communiquer largement sur les avancées scientifiques et médicales. Nos chercheurs sont d'ailleurs très régulièrement sollicités par la presse écrite, les radios et télévisions.

Notre rôle est d'informer les décideurs, les associations de malades, les usagers, les professionnels de santé et le grand public. Nous avons donc une double responsabilité envers les citoyens : d'une part mettre à disposition des approches innovantes en matière de prévention et de diagnostic, d'autre part informer. Cette mission d'information appuie les décideurs politiques dans la mise au point des stratégies de recherche, et vise également à promouvoir la recherche auprès des jeunes.

En tant qu'acteur de la CSTI, vous souhaitez aujourd'hui vous doter d'une gouvernance à l'échelle nationale, ce que les sciences de la vie et de la santé sont parvenues à faire en 2009 en créant

Aviesan, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé. Dans un premier temps, permettez-moi de rappeler le contexte national et international de cette création. En effet, les sciences de la vie et de la santé sont un enjeu majeur du XXI^e siècle ; les Etats-Unis l'ont bien compris, et ont augmenté le budget des NIH, qui est désormais de 41 milliards de dollars.

De plus, les sciences de la vie se complexifient, et dépassent aujourd'hui la biologie pour intégrer les mathématiques, la chimie, la physique, l'informatique, mais aussi les sciences humaines et sociales, notamment sur les questions de coût des innovations. L'enjeu d'information devient donc de plus en plus important. Dans le contexte global, nous devons aussi nous pencher très sérieusement sur les pays du Sud, puisque les virus ne connaissent plus de frontières, comme nous l'ont montré la grippe aviaire ou encore le chikungunya.

Il existe également une dimension financière évidente de rentabilité, puisque l'industrie du médicament est très puissante en France, et constitue le deuxième secteur le plus important en matière de recherche et développement. Nous devons donc également contribuer à communiquer sur ses avancées.

De façon générale, la recherche française en sciences de la vie et de la santé est d'une très grande qualité, comme l'ont montré toutes les évaluations internationales. Cette notion d'excellence est la base de toute communication. Pourquoi donc aller plus loin ? Tout simplement parce que l'organisation de notre recherche était devenue d'une extrême complexité.

Au-delà des organismes de recherche comme l'Inserm, les sciences de la vie constituent l'un des principaux champs d'action du CNRS, qui consacre 20 % de ses ressources aux sciences de la vie et de la santé, tout comme l'INRA, via les problématiques de nutrition mais aussi les autres secteurs de la recherche académique (INRIA, IRD, Institut Pasteur, CEA, Université, CHU). A ce premier niveau d'organismes, la France a ajouté au niveau régional des pôles de recherche. Il faut ainsi compter avec les Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA), puis les Réseaux Thématiques de Recherche en Santé (RTRS), puis les pôles de compétitivité, l'ANR, etc...

Le paysage de la recherche était difficilement lisible au niveau national. Les décideurs avaient du mal à procéder à une allocation optimale des moyens. De même, nos homologues internationaux ne savaient plus à qui s'adresser. J'ai donc proposé de simplifier le système en fédérant tous les acteurs de la recherche académique au sein d'Aviesan.

Cette alliance regroupe ainsi tous les acteurs mentionnés, ainsi que la Conférence des Présidents d'Université (CPU), puisque les universités sont désormais au cœur du système de recherche, mais aussi la Conférence des Directeurs de Centre hospitaliers universitaires, qui sont eux au cœur de la recherche en santé.

Plus qu'une réelle structure, Aviesan est un lieu de travail en commun, construit autour de 10 instituts thématiques multiorganismes (ITMO) qui regroupent 15 à 20 experts. Le rôle des ITMO a été dans un premier temps de procéder à un état des lieux pour chacune des thématiques et de proposer ensuite une stratégie nationale visant à aider à la programmation. De plus, nous définissons des positions communes, notamment sur la coopération internationale ou européenne. Nous réfléchissons aussi à une politique de communication mutualisée à travers un site et un partenariat télé avec LCI.

Avec Aviesan, nous avons gagné en réactivité. Par exemple, pour la grippe H1N1, nous avons pu réunir tous les experts français en moins de 24 heures pour définir les mesures immédiates à prendre sur le plan de la recherche.

La structure est très légère, puisqu'elle se compose d'un Bureau dirigé par le président de l'Inserm, et d'un conseil d'Aviesan où siège l'ensemble des membres fondateurs. Ces instances sont réunies tous les mois, et travaillent sur la valorisation, sur le rapport avec les tutelles, mais aussi sur les politiques de site communes dans les régions.

Le modèle donne des résultats très satisfaisants, puisque le gouvernement en a conservé et exporté le modèle pour créer quatre nouvelles alliances : l'Alliance nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie (ANCRE), l'Alliance des sciences et technologies du numérique (ALLISTENE), l'alliance environnementale AllEnvi et ATHENA, l'alliance des sciences humaines et sociales.

Yannick PONT

Un des intervenants a mentionné l'érosion des vocations scientifiques et la nécessité de valoriser les carrières. Comment peut-on faire la promotion d'un cheminement de carrière qui nécessite de réaliser une thèse dans des conditions difficiles, de déménager régulièrement pour les post-doctorats, le tout pour espérer un CDD, puis vers 35 ans une titularisation pour un salaire de 2 200 euros bruts ? Plus que le manque de culture scientifique, le problème ne vient-il pas du peu d'attrait de cette carrière ?

André SYROTA

Il est évident que nous devons stimuler l'attractivité de la recherche. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a d'ailleurs apporté plusieurs réponses à ce problème, notamment sur la revalorisation du salaire des chercheurs, qui est largement inférieur à celui proposé en Allemagne, en Suisse ou au Royaume-Uni.

Dans ce domaine, le gouvernement a créé une prime d'excellence scientifique pour 20 % des chercheurs, et développe de nouveaux types de contrats pour les chercheurs non titulaires, qui peuvent par ailleurs désormais bénéficier de CDI (??). Par ailleurs, la France est en première position en matière d'attribution de bourses par l'European Research Council pour les jeunes chercheurs.

Nous constatons d'ailleurs que 40 % des jeunes chercheurs qui exercent en France sont originaires d'un autre pays, ce qui prouve que la qualité de nos laboratoires rend la recherche française attractive. Le travail réalisé ces deux dernières années devrait contribuer à renforcer cette attractivité. Mais il est vrai que nous devons poursuivre nos actions auprès des plus jeunes afin de mieux valoriser les métiers scientifiques.

Il semble d'ailleurs que les Etats-Unis souffrent du même problème de désaffection pour les filières scientifiques, malgré la différence de salaire des chercheurs. Cette question concerne le monde entier, de nombreux jeunes préférant se tourner vers les métiers de la finance.

Philippe FREYSSINET

Les bourses de thèse et contrats de post-doctorat sont éligibles à des financements de l'ANR, et constituent une part importante de notre soutien à la recherche. Je rappellerai que la France accusait un grand retard en matière de nombre de thésards et de post-doctorants, retard que ces financements ont permis de rattraper très largement.

Nous commençons à mesurer l'impact des premiers projets financés depuis 2005 par l'ANR, et nous pouvons désormais réfléchir à des critères de sélection fondés sur cet impact. Ces premières mesures nous ont permis de constater que 90 % des jeunes chercheurs ayant bénéficié de CDD dans le cadre de projets financés par l'ANR ont trouvé un emploi à l'issue du projet.

Brigitte MACON-BOGAERT

Je suis animatrice du réseau des Bars des Sciences Franciliens et du réseau Sciences Essonne. Je constate que les acteurs ne sont pas forcément animés par la volonté de créer une alliance, mais plutôt confrontés à la décision politique extérieure de créer une alliance. Comment pourrions-nous travailler avec un acteur qui décide du fonctionnement de l'alliance de façon unilatérale ?

André SYROTA

La création d'Aviesan n'a pas été aussi aisée que vous pouvez l'imaginer. Il m'a fallu convaincre un certain nombre d'acteurs qu'il était nécessaire de modifier notre fonctionnement en profondeur, ce qui n'a pas été sans difficulté. Preuve de ce succès : de nouveaux acteurs demandent aujourd'hui à en devenir membres associés. Ces demandes d'association émanent d'acteurs aussi divers que l'Institut Télécom, l'Institut Curie ou le Service de Santé des Armées.

II. Discussion-débat autour de Claudie Haigneré**Laurent CHICOINEAU**

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les débats de la journée, qui ont permis de donner la parole aux intervenants mais aussi à la salle. J'ai retenu des éléments de deux ordres, portant sur l'organisation et sur la thématique générale de la finalité de la CSTI. Sur le premier plan, plusieurs axes de travail semblent se dégager de cette journée, et pourraient devenir nos premiers chantiers, menés par des groupes de travail encore à créer.

Le premier porte évidemment sur la création d'une instance collégiale nationale garante de la prise en compte des compétences de chacun des acteurs. Nous devons débattre de l'articulation de cette instance avec Universcience.

Par ailleurs, la question de l'organisation infranationale se pose également, puisque nous avons largement pointé le rôle des conseils régionaux. Au-delà du travail avec Universcience, nous devons poursuivre le travail d'organisation des plateformes territoriales de la CSTI, qui traitent à la fois de la diffusion des connaissances et du débat sur les impacts des sciences et des technologies.

Ces plateformes, qui veulent avoir un rôle qui dépasse la simple communication sur les sciences, doivent s'organiser un niveau régional pour avoir un impact national. Il faut donc profiter du travail actuellement mené par les régions pour élaborer leurs Schémas Régionaux d'Enseignement supérieur et de Recherche (SRESR), qui constituent une opportunité de renforcer l'organisation des acteurs. De nombreux intervenants ont en effet souligné la nécessité de sauvegarder en encourageant la diversité des acteurs.

Enfin, en matière d'organisation, j'ai été frappé par l'importance apportée dans les débats au lien avec les universités. Il me paraît important de voir comment les universités abordent ce lien, notamment en favorisant l'engagement des enseignants-chercheurs. Je soulignerai toutefois que ces enseignants ne sont pas les seuls détenteurs et médiateurs de la connaissance scientifique, ce qui suppose de travailler sur l'articulation entre ces professionnels et les militants de la CSTI. Sur cette question fondamentale du rapport à l'université, prise en compte dans la SNRI, nous devons continuer à réfléchir sur les modalités de travail, notamment avec les PRES.

Je souhaite maintenant évoquer la question plus large des sujets et des modalités d'intervention de la CSTI : notre rôle n'est pas de créer un simple organigramme, mais bien d'améliorer la qualité de nos actions. J'ai ainsi relevé cinq thématiques qui pourraient constituer les cinq premiers chantiers de travail entre les partenaires.

- la production d'expositions et ateliers pédagogiques itinérants ;
- le développement des outils numériques, comme nouveau mode de médiation et de production des contenus, notamment avec les acteurs du Web 2.0 ;
- la médiation humaine et l'animation socioculturelle ;
- l'articulation entre les arts et les sciences ;
- la mémoire de la CSTI, enjeu important qui implique de mieux connaître notre action, et mieux comprendre notre place dans le débat entre science et société et dans le développement de la culture scientifique.

Toutes ces thématiques nous engagent d'ailleurs à repenser notre travail avec l'université, et notamment avec les sciences humaines et sociales, notamment l'histoire des sciences, afin d'avancer dans notre réflexion collective.

Daniel EGRET

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les débats de l'après-midi, puisque je représente ici la CPU à la demande de son président. Mon rôle est maintenant d'expliquer comment les universités peuvent se positionner par rapport à la gouvernance de la CSTI.

Comme plusieurs intervenants l'ont souligné, les universités ont évolué, pour passer de l'acteur passif, réservoir de science et de savoir, à un rôle plus actif. Ce changement tient aux nouvelles missions des universités et des enseignants-chercheurs, et ce nouveau rôle ne peut avoir de sens que dans une optique territoriale, ce qui se traduit par la création des PRES, qui regroupent les acteurs

régionaux du savoir. Ce regroupement est d'autant plus important que les universités peuvent manquer l'ancrage de terrain dont disposent certains autres acteurs.

Pour ce qui est de la gouvernance de la CSTI, la CPU doit faire face à une nouvelle organisation du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, parfois très complexe. Nous avons donc créé de nouveaux outils pour travailler dans ce cadre, dont le comité de pilotage au niveau national. Cette instance permet de représenter l'ensemble des acteurs, dans toute la diversité de leur compétence et sert de relais aux réseaux qu'ils animent.

La CPU est donc prête à entrer dans une structure de ce type pour la CSTI, et peut même proposer une convention-cadre qui pourrait servir de modèle pour des alliances en région, tout en laissant à chaque université le soin de l'amender pour refléter ses caractères propres. Nous disposons également de commissions pour partager et faire évoluer nos partenariats, tout en évaluant l'apport des structures de coordination pour faire avancer les différents dossiers.

L'idée que je souhaite ici défendre est celle de la nécessité de se doter d'organes de circulation de l'information et de coordination des réseaux. Le nombre et la motivation des acteurs présents à ce forum l'illustrent d'ailleurs parfaitement.

Christine WELTY

Je compléterai le propos de Daniel Egret, qui explique que les universités ont besoin de travailler avec les acteurs régionaux. De fait, les acteurs régionaux et réseaux nationaux ont eux aussi besoin de travailler avec les organismes de recherche, et la plupart d'entre eux sont d'ailleurs adossés à la communauté scientifique.

Il est néanmoins nécessaire de développer également des modes de travail entre régions, mais aussi de définir la relation de travail entre ces acteurs locaux et Universcience. Dans notre livre blanc, nous suggérons d'ailleurs que, dans le cadre de ce partenariat, Universcience tienne compte de l'expertise territoriale que nous lui apportons, en termes de compétence, de savoir-faire et de créativité. De notre côté, nous reconnaissons de la même manière l'expertise d'Universcience en tant qu'opérateur national.

En termes d'organisation, avant de créer une instance collégiale nationale, ou un comité de pilotage national voire d'un conseil stratégique territorial, nous devons être en accord sur le but de la structure, quel que soit le nom qui lui sera donné. L'important est que cette instance comprenne des acteurs régionaux de la CSTI et des acteurs de terrain, afin que les décisions prises ne soient pas déconnectées de la réalité. Nous appelons donc de nos vœux la création de ce conseil, et insistons sur la nécessité d'établir des règles de fonctionnement claires, connues et suivies par tous les acteurs.

Claudie HAIGNERE

J'ai particulièrement apprécié votre présence aujourd'hui, présence qui prouve le dynamisme, la créativité et le fort engagement des acteurs de la CSTI. Nous avons eu des témoignages de nombreux réseaux qui se structurent et ont beaucoup à apporter par leur diversité. Je partage évidemment votre crainte sur notre avenir.

Mais au-delà de ce constat, cette journée a surtout permis à chacun d'exprimer des besoins de ressources financières, d'expertise, d'outils partagés. Ce désir de mutualisation vise à accroître notre visibilité et notre reconnaissance auprès du grand public. De même, les thèmes de valorisation économique, mais aussi de la valorisation sociale ou culturelle, ont été évoqués. Nous avons également besoin de partenariats, avec les universités, mais aussi avec le Ministère de l'Éducation nationale, avec les entreprises, avec nos ministères de tutelle.

Monsieur Ricol a parfaitement résumé l'enjeu que représente l'appel à projets dans le cadre du Grand Emprunt pour le monde de la CSTI. J'ai d'ailleurs porté une attention particulière aux différents intervenants qui ont détaillé les modalités de structuration pour répondre plus facilement aux appels d'offres européens.

Quel que soit le nom que nous lui donnerons, nous avons également largement évoqué l'instance de gouvernance qui doit être créée. Il est clair pour tous que la création de cette structure doit prendre en compte toutes vos remarques très constructives afin de constituer un premier pas décisif dans le chemin que nous allons parcourir.

Cette instance doit en effet s'inscrire dans le cadre plus général d'une feuille de route précise. En effet, certains enjeux doivent être appréhendés dans le court terme, ce qui implique pour le monde la CSTI de se mettre rapidement en ordre de marche. L'élaboration de cette feuille de route peut s'appuyer sur des groupes de travail thématiques, notamment sur la gouvernance.

Je conclurai d'ailleurs en affirmant que cette feuille de route doit aussi s'établir dans les territoires que vous représentez et non seulement à Paris. Je souhaitais d'ailleurs organiser cette première journée en région et je vous invite à faire remonter toutes vos suggestions pour continuer à faire avancer notre projet.

Question écrite

Est-il prévu de s'inspirer du Centre National du Livre ou de la structuration du monde du cinéma pour créer la gouvernance de la CSTI ?

Claudie HAIGNERE

Je n'ai pas de réponse à donner pour le moment. J'ai souhaité qu'André Syrota vienne nous présenter les alliances dont je trouvais le concept intéressant, tout comme la structuration de la CSTI en Allemagne.

Nous n'avons peut-être pas été assez ouverts aux exemples que nous offre le monde de la culture, mais le groupe de travail pourra se pencher sur tous les modèles que nous n'avons pas eu le temps d'évoquer.

François HURARD, Ministère de la Culture et de la Communication

Il existe en effet plusieurs modèles de structuration dans le champ de l'activité culturelle, chacun d'entre eux étant très adapté à l'activité qu'il recouvre. J'attire donc votre attention sur le fait que le

modèle doit surtout permettre la meilleure articulation possible entre gouvernance centrale et action sur le terrain.

Certains modèles combinent à cet effet une agence nationale et des pôles régionaux relativement forts. C'est notamment le cas du monde de l'image animée, où les pôles régionaux associent les DRAC, les collectivités territoriales et les acteurs. Ce modèle peut être une inspiration.

Question écrite

Alors que certains services d'Universcience souffrent d'un manque de ressources humaines, qui gèrera les nouvelles missions que le gouvernement veut lui confier ?

Claudie HAIGNERE

Cette question fait partie des craintes que nous pouvons avoir, et nous nous en sommes ouverts au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de façon très transparente. Prendre en charge de nouvelles responsabilités de transfert de crédit en tant qu'opérateur nécessite de disposer de nouveaux moyens.

Nous devons en effet créer un nouveau service fonctionnel, et je ne compte pas le faire en prélevant des ressources dans les autres départements d'Universcience puisque chacune de ces ressources est nécessaire pour mener à bien notre projet d'établissement. Nous discutons donc avec nos tutelles afin de disposer de nouveaux ETP au cours de l'année 2011 pour assurer l'étape de transition.

Question écrite

Pourrons-nous continuer la discussion sur la gouvernance et l'appel à projets Grand Emprunt après cette journée ?

Claudie HAIGNERE

Bien sûr, puisque cette journée marque simplement le commencement de nos discussions. Pour ce qui est de l'appel à projets, nous avons déjà réuni par deux fois le groupe de travail.

Yves LICHTENBERGER

Comme René Ricol l'a souligné, nous souhaitons que les actions liées aux investissements d'avenir ne soient pas les substituts d'une politique régionale ou nationale, mais bien un pas supplémentaire dans la structuration du milieu.

Universcience était un acteur tout désigné pour devenir un opérateur national, par son histoire et ses compétences, et a réuni un premier groupe de travail qui comprenait des représentants de l'AMCSTI et de l'Académie des Sciences mais aussi des acteurs de terrain. Il a toujours été clair que ce groupe n'avait pas de fonction de représentation mais devait juste nous assister dans la création des grandes

lignes d'un appel à projets afin que celui-ci soit en cohérence avec les possibilités du milieu de la CSTI.

Après l'élaboration de ce cahier des charges, le temps de la construction des projets appartient désormais aux acteurs. Dans ce cadre, il est très important pour nous de laisser à ces projets un temps de maturation. Nous ferons par la suite un bilan des possibilités du milieu, pour voir quelle enveloppe exacte débloquer dans les quatre prochaines années.

S'il s'avère ainsi que le milieu est prêt pour accueillir plus de 50 millions d'euros d'investissement, une discussion s'ouvrira en haut lieu sur le déblocage de moyens supplémentaires. Notre but n'est en effet pas de vider l'enveloppe de 50 millions à tout prix, et nous privilégierons les projets dont le caractère structurant est évident.

Dans cette optique, il est capital pour nous que le choix des projets soit transparent, et ne suscite aucune suspicion entre les acteurs. Nous devons donc réunir un jury parfaitement légitime. Par la suite, le transfert des crédits aux acteurs impliquera pour eux une double mission : remplir leurs engagements de diffusion de la CSTI et professionnaliser le secteur pour multiplier les effets. Dans ce processus, le rôle d'Universcience se structurera petit à petit.

Je suis absolument convaincu, tout comme René Ricol, qu'il est impossible de faire faire à un scientifique ce qu'il ne veut pas faire. De la même manière, je ne pense pas que nous ferons faire à des militants d'associations de la CSTI ce qu'ils n'ont pas envie de faire. Ces militants nous ont prouvé leur capacité à s'exprimer, ce dont je me félicite.

Pierre RODIN, représentant des personnels du Palais de la Découverte

Plusieurs affirmations au cours de cette journée me posent problème, et je constate qu'aucune de mes questions écrites n'est arrivée à la tribune. En effet, le projet qui nous est proposé est loin du rêve qu'évoque Monsieur Ricol. L'opérateur tient d'ailleurs plus du seigneur dans son fief que du pilote.

Au-delà de ce problème de gouvernance, l'avenir proposé ne tient aucun compte de plusieurs questions de société qui concernent pourtant les CCSTI. Nous avons par exemple un problème d'échelle, si l'on songe que l'Etat peut trouver 1 000 milliards de dollars pour sauver des banques mais ne peut débloquer que 50 millions d'euros pour sauver la culture scientifique. Or, dans ce pays, le gouvernement est en train de casser l'éducation nationale et de détruire des secteurs, sans réfléchir aux besoins de la société, notamment en matière de culture scientifique.

Ces 50 millions d'euros sont donc totalement insuffisants, et la structuration autour d'Universcience ne donne aucune garantie de développement dans les territoires et d'ouverture de CCSTI dans les petites villes et les campagnes. J'ai au contraire l'impression de voir un projet de casse, et non un moteur de développement.

Claudie HAIGNERE

Je ne tiens pas de discours politique autre que le discours de conviction que nous partageons tous sur la nécessité de notre mission au service du public. Nous avons un rôle à jouer dans l'égalité des

chances et dans l'égalité d'accès à la culture, pour les jeunes dans leur éducation puis tout au long de la vie.

La possibilité de structurer notre action et de faire entendre notre voix dans la politique de recherche puis la possibilité de répondre à un appel à projets de 50 millions d'euros sont des opportunités nouvelles importantes. Il y a encore quelques mois, ces opportunités n'existaient pas, et nous bénéficions du soutien de nos tutelles.

Le rêve n'est pas encore réalisé, j'en suis consciente, mais tous ces éléments sont les signes d'une vraie volonté politique de nous soutenir. Monsieur Hurard, qui vient de s'exprimer, a d'ailleurs été désigné spécifiquement par le Ministre de la Culture et de la Communication pour réfléchir au dossier de la CSTI. Je suis donc heureuse de savoir que notre secteur peut désormais s'adresser à des interlocuteurs clairement identifiés.

Au rang des signes positifs, votre présence aussi nombreuse prouve à quel point vous êtes attachés à la CSTI. Nous ne sommes qu'au début du projet, et nous devons maintenant tirer les conclusions de cette première journée de discussions, et écouter vos propositions d'organisation. Il nous faut profiter de ces nouveaux investissements pour nous structurer et opérer notre changement d'échelle.

Je me bats comme vous pour la CSTI depuis de nombreuses années, en étant fière de nos réalisations mais toujours frustrée de ne pas pouvoir aller plus loin. Nous touchons 10 millions de visiteurs chaque année, ce qui est très honorable, mais je réfléchis constamment aux moyens de toucher les 5/6^{èmes} restants de la population et de leur donner accès à la connaissance.

Yves LICHTENBERGER

Je souhaite ajouter un mot de complément. Lors des diverses discussions à propos des investissements d'avenir, nous évoquions hier le cas d'un maire-sénateur qui est tout à fait capable de lancer dans sa ville des actions de développement de la CSTI, puisqu'il comprend très bien le rôle de cette culture dans la cohésion, sociale et dans le bon fonctionnement de la société.

Ce même maire, devant le Sénat, a pourtant affiché ses doutes quant à l'utilité du financement d'actions dans ce secteur par l'emprunt, en estimant que ces actions doivent être déployées au fil de l'eau avec des acteurs locaux.

J'ai pour ma part été frappé par les propos d'André Syrota, notamment sur la capacité des alliances à apporter une réponse commune des acteurs concernés aux problématiques cruciales. J'ai effectivement le sentiment que les problèmes qui touchent directement la CSTI reçoivent aujourd'hui des réponses multiples et éclatées, faute d'une instance pour synthétiser les points de vue, et dégager des forces et des divergences.

Question de la salle

La culture scientifique vaut la peine de se mobiliser pour elle, comme le prouve la présence de nombreux acteurs à cette journée. Ces acteurs sont d'ailleurs demandeurs de synergies, mais le représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a très clairement affirmé

que l'intégralité du budget CSTI sera transférée à Universcience. Cela signifie-t-il bien qu'Universcience sera à la fois opérateur, animateur du réseau et agence de financement ?

Claudie HAIGNERE

Nous sommes actuellement en phase de transition, et les crédits ne vont pas être transférés tels quels. Il n'est pas question, par exemple, de modifier les mécanismes budgétaires consacrés aux CPER, qui restent la prérogative des DRRT.

Universcience reste donc opérateur de culture scientifique à titre propre, et nous aurions peut-être pu évoquer dans nos discussions l'intéressant exemple de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) qui est à la fois un institut et un opérateur et dirige désormais l'AIRD, sa propre agence de moyens. Nous n'en sommes évidemment pas là pour les CSTI, notre objectif est déjà de sanctuariser les budgets et de trouver la meilleure structure pour bénéficier des fonds des investissements d'avenir et faire jouer à plein l'effet de levier.

Il faut d'ailleurs déjà que nous nous dotions d'outils pour mesurer l'impact de nos actions sur les territoires, afin de répondre à l'appel à projet dans de bonnes conditions. Tous ces chantiers s'ouvrent et notre mission reste à définir : nous devons réfléchir avec le groupe de pilotage pour définir la forme de la nouvelle instance à créer. Dans ce domaine, nous sommes demandeurs de vos contributions, tout comme lors de la parution de l'appel à projet. Il est évident qu'Universcience ne peut répondre seule à cet appel, et nous vous appelons à manifester votre intérêt pour créer des partenariats.

Je l'ai déjà dit, mais je souhaite tenir nos prochaines réunions en région. Je sais qu'il est plus simple de se réunir à Paris, mais je serai ravie de répondre à l'invitation d'un ou l'autre des acteurs pour poursuivre nos travaux en région.

Stanislas BULIARD, directeur du pavillon des sciences de Montbéliard

La majorité des intervenants s'est félicitée de la présence de nombreux acteurs. Cette présence traduit surtout les inquiétudes des CCSTI, inquiétudes que cette journée n'aura pas levées. Je constate d'ailleurs que la Réunion des CCSTI est singulièrement absente de la dernière table ronde ; le comité de pilotage de ce forum, puis les groupes de travail devront faire preuve d'une plus grande ouverture, et je demande des précisions sur le choix de leurs membres.

Christine WELTY

Comme je l'ai indiqué ce matin, l'AMCSTI comprend entre autres des musées, des muséums et aussi des centres de culture scientifique, soit la quasi-totalité des CCSTI. Notre association fonctionne par club, dont l'un est dédié précisément aux centres de science et aux CCSTI, qui sont largement représentés dans notre structure. Je vous invite donc à nous rejoindre pour poursuivre le travail de concertation.

Laurent CHICOINEAU

La composition de notre comité de pilotage n'est pas parfaite, mais le travail de concertation ne fait que commencer. La première conclusion de cette journée consiste justement à affirmer la nécessité de repenser la composition de ce comité, dans le sens d'une plus grande ouverture. Ce comité élargi pourrait ainsi servir de matrice à la future instance de pilotage nationale, et sert avant tout de lieu de discussion sur la stratégie que nous devons mettre au point ensemble.

Conclusion

Claude BIRRAUX
**Président de l'Office parlementaire d'évaluation
des choix scientifiques et technologies (OPECST)**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

Je suis très heureux de participer à ce colloque organisé par Universcience, dont la mission de diffusion de la connaissance scientifique et technique renvoie aux plus hautes valeurs de la science, à savoir la transmission du savoir. Le souci de pédagogie fait revivre en nous l'enfant émerveillé devant les machines fabuleuses évoquées par les romans de Jules Verne.

L'OPECST que j'ai l'honneur de présider apporte une contribution active à la CSTI depuis sa création en 1983, en diffusant ses 130 rapports annuels, en menant des auditions publiques sur les questions d'actualité, souvent ouvertes à la presse voire retransmise sur Internet. Notre travail est destiné à l'information du Parlement, mais sa dimension pédagogique lui donne un caractère plus général.

Je tiens avant tout à exprimer mon admiration au nom de l'OPECST pour la présidente d'Universcience, Claudie Haigneré, dans la simplicité cache l'exceptionnelle prouesse d'avoir été admise dans l'élite des astronautes, preuve de ses capacités peu communes d'adaptation physique et intellectuelle. Pour avoir visité la Cité des étoiles, je peux vous affirmer qu'elle y a laissé un souvenir impérissable par les notes exceptionnelles qu'elle a obtenu lors des épreuves pour devenir astronaute.

Il me revient l'honneur de conclure ce forum de la CSTI, et je souhaite appuyer cette conclusion sur l'originalité de l'association entre science et territoires. Evidemment, dans la perspective pédagogique d'Universcience, ce rapprochement renvoie à une évidence : l'accès du plus grand nombre à la science suppose la multiplication des points d'accès à la science sur le territoire, quelle que soit la forme de ces points d'accès.

Pour autant, l'approche territoriale de la science peut paraître paradoxale, puisque la science est un phénomène universel, intemporel et global qui concerne l'humanité abstraite dans son ensemble, alors que la notion de territoire renvoie à une réalité concrète et pratique. La science n'échappe pourtant pas à l'ancrage dans une réalité sociale, notamment lorsqu'elle suscite des débats, par exemple sur l'implantation des laboratoires. Elle devient même l'un des enjeux essentiels de la concurrence entre les territoires, mais aussi de leur dynamique économique, sociale et intellectuelle.

Je constate que la science n'a jamais auparavant autant étendu son empire dans les moindres confins du monde. La science est en effet la première à bénéficier du développement des moyens techniques et des outils de communication, qui lui permettent de s'annoncer et de s'imposer dans la vie quotidienne. Ces progrès, qui sont pourtant des vitrines de la science, sont d'ailleurs incroyablement banalisés, puisque tout le monde s'arrache les derniers appareils, sans jamais se demander comment ils fonctionnent. Il est d'ailleurs stupéfiant de voir comment un enfant de six ans est aussi agile qu'un polytechnicien pour utiliser ces technologies, sans jamais se poser la question du comment.

Les premiers progrès de la fonderie et de la chimie se sont ainsi annoncés par la création de l'imprimerie qui a permis la circulation des livres et des journaux. Plus tard, les progrès de la téléphonie ont démultiplié les possibilités d'échanger, tandis que la télévision amène tous les jours son contingent d'information dans les foyers.

Dans ce monde hyper médiatisé, où Internet a facilité la multiplicité des échanges croisés, chacun peut devenir diffuseur de contenus. Dès lors, la question de l'attachement de la science à un territoire pourrait paraître vaine, puisque tout le monde a accès à la science. Mais tout le monde n'a pas accès à la culture scientifique et à l'esprit critique qui permet de juger de la validité des arguments.

En effet, nos sociétés sont marquées par une perte des repères et de la hiérarchie des valeurs. Comme je le souligne souvent, la réunion de cinq prix Nobel qui exprime la même découverte a autant de poids que la réfutation de cette découverte par un individu isolé sur Internet.

Une partie essentielle de l'accès à la science dans les territoires passe par la diffusion centralisée de contenus dans les médias. La difficulté ne porte donc pas sur les instruments de diffusion, mais bien sur la capacité des promoteurs des sciences à rendre leur discours intelligible pour susciter l'intérêt du public. Les journalistes, de leur côté, doivent apprendre à travailler avec une matière complexe pour la rendre compréhensible, tout en restant rigoureux.

En matière de télévision, malgré l'obligation faite aux chaînes publiques de contribuer à la diffusion de la connaissance, force est de reconnaître qu'il reste du chemin à parcourir. Les émissions de qualité sont souvent diffusées très tard dans la nuit, tandis que le traitement à des heures d'audience ne s'appuie que sur la recherche de scoops, au détriment d'un travail approfondi. Universcience occupe en revanche ce terrain de la diffusion, en contribuant à la circulation planétaire de contenus de qualité, via sa WebTV et son portail Internet.

Nous devons également nous poser la question du rôle de l'école, vis-à-vis des modes centralisés de transmission de la culture scientifique : doit-elle se contenter d'un rôle complémentaire, ou au contraire apprendre aux élèves à utiliser les médias à bon escient, notamment en croisant les informations. C'est à ce premier axe que se rattachent les projets décentralisés de musées ou de conférence, puisqu'ils visent à étendre le réseau des points d'accès direct au savoir.

Les collectivités territoriales ont elles aussi un rôle à jouer, notamment dans le cadre des CPER, mais aussi via les départements et régions, qui ont respectivement la charge des collèges et des lycées. L'analyse du lien entre science et territoire renvoie en effet à l'idée d'un circuit court, local, qui correspond à une transmission directe des acteurs vers les habitants. Ce mécanisme court est le plus fructueux, puisqu'il repose sur une base de confiance qui libère la possibilité de questionner et donc de la qualité pédagogique.

Cette proximité est particulièrement importante. J'ai eu l'occasion de participer à une table ronde du CNRS sur la diffusion de la culture scientifique, durant laquelle un des intervenants déplorait que le public ne le croit pas. Il soulevait ainsi la question de l'adaptation du langage à la cible et de l'organisation de portes ouvertes pour démystifier la science, particulièrement sur les problématiques les plus complexes. Ce dialogue doit être transparent, particulièrement auprès des personnes qui perçoivent la science comme une menace ou ne voient pas l'apport que la recherche peut constituer pour leur activité.

Je souhaite également citer l'exemple du partenariat entre l'OPECST et l'Académie des sciences. Dans ce cadre, un parlementaire est associé à un académicien et à un jeune chercheur : les scientifiques passent deux journées au Parlement pour en étudier le fonctionnement, puis une journée en circonscription avant d'accueillir le parlementaire une journée dans leur laboratoire. Malgré des débuts difficiles, cette initiative remporte aujourd'hui un franc succès, tant les contacts noués sont fructueux. Après tout, le rôle de la culture scientifique et technique est bien de rapprocher des mondes qui s'ignorent, ici la politique et la science.

Chacun des membres de l'OPECST soutient ainsi des initiatives de CSTI dans sa circonscription. Pour ma part, je soutiens l'Ecole européenne de Physique biomédicale, qui offre des formations de haut niveau à des médecins médicaux déjà en activité. J'apporte également mon concours à l'Institut des Hautes études en science et technologie, qui permet à des promotions d'horizons variés de suivre des études innovantes et ouvertes sur la société

Notre office tente en permanence de comprendre quelles sont les attentes et les craintes de la société, afin de démonter les appréhensions des uns et des autres pour rapprocher les points de vue. J'ai d'ailleurs déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour créer un conseil sociétal qui puisse organiser des discussions sur ces appréhensions.

Enfin, à l'écoute de vos débats, il me revient une citation de Vaclav Havel : « l'homme postmoderne doit apprendre à être patient, il doit éprouver le mouvement intrinsèque des choses, des êtres et des événements, en éprouver la con-substance même et ne pas vouloir les brusquer. ». Pour cette première réunion, à l'écoute de vos débats, il m'est également revenu un proverbe chinois, qui fera une conclusion toute désignée : « un voyage de 1 000 lieues a commencé par un petit pas ».

Guillaume BOUDY

**Secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication
représentant Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication**

Merci, Madame la présidente, de m'accueillir ce soir dans cette Cité des Sciences et de l'Industrie dans laquelle j'ai passé trois ans de réel bonheur. C'est avec un grand plaisir que je viens conclure ce forum au nom de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, en présence de très nombreux acteurs de la CSTI, que je salue chaleureusement. Je voudrais également saluer la présence de François Hurard, conseiller du ministre chargé de suivre les problématiques de la CSTI.

Dans les CCSTI, il est nécessaire de mieux sensibiliser les enfants et les jeunes à l'importance et à l'attrait de la culture scientifique et technique, et briser l'intimidation qu'ils peuvent ressentir face à la science et orienter le plus grand nombre d'entre eux vers les filières scientifiques et techniques.

De plus, la culture scientifique est un terreau favorable au développement d'un véritable débat de société sur les questions qui engagent notre responsabilité individuelle et collective et façonnent notre avenir. Dans une société de la connaissance, il s'agit de donner des clés pour comprendre la complexité et la richesse de notre univers, mais aussi pour encourager la création, la réactivité et l'innovation.

Les débats que vous avez menés ont montré combien nos concitoyens sont demandeurs de ces repères et combien la société civile est prête à s'impliquer dans la CSTI. Dans ce contexte, tous les acteurs sur le territoire national doivent se mobiliser dans leur grande diversité : musées et centres de science, associations, collectivités locales et services déconcentrés de l'Etat.

Je voudrais par ailleurs rappeler le fort attachement de Frédéric Mitterrand à la CSTI, qu'il a élevé au rang de composante majeure de la politique culturelle. La CSTI est en effet un formidable vecteur de transmission de la « Culture pour chacun », qui constitue l'une des priorités du ministre. La crise économique et sociale à laquelle nous sommes confrontés pose en effet la question du « vivre ensemble », à l'heure où les pratiques, y compris culturelles, tendent vers l'individualisation.

Face à ce constat, la « Culture pour chacun » se veut une mobilisation de tous les acteurs, pour élargir le public et adapter l'offre culturelle aux attentes de notre société face à la révolution numérique. Le ministère et ses établissements publics, tout comme les réseaux, doivent s'orienter vers une culture partagée diversifiée, qui n'omet aucun domaine scientifique ou artistique, territoire ou groupe social. Il s'agit là de donner corps à la démocratisation culturelle.

Au-delà des avancées réalisées depuis plusieurs années, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle, il est temps que l'ensemble des politiques culturelles soit guidé par cet objectif et orientent leurs actions au service de cet enjeu. Les acteurs de la CSTI ont souvent été des moteurs, voire des pilotes pour les actions en faveur de l'accessibilité ou de l'égalité des chances.

Je citerai à titre d'exemple le pilotage par Universcience de la réunion des établissements de culture pour l'accessibilité, qui regroupe tous les acteurs afin de créer des mesures concrètes dans quatre secteurs : l'emploi et la formation, la promotion des offres, les nouvelles technologies et la mise en conformité avec la loi sur le handicap. La Cité des Sciences et de l'Industrie a d'ailleurs été le premier établissement à recevoir le label « culture et handicap ». Dans le même esprit, je veux signaler à tous la parution récente de la dernière édition du guide Culture et handicap.

Depuis 2003, la Cité des Sciences et de l'Industrie pilote la mission « Vivre ensemble », pour lutter contre les discriminations dans le domaine de la culture. Elle est ainsi chargée de trouver des moyens de toucher un public plus varié, et d'amplifier la synergie entre établissements, qui reflète la diversité de l'offre culturelle : musées, monuments, scènes de spectacle vivant, cinémas, bibliothèques et centres d'archives. Leur objectif est de faire jouer pleinement à la culture son rôle dans la lutte contre l'exclusion.

Au-delà de ces combats, les acteurs de la CSTI sont porteurs d'axes de co-crédation et d'innovation sociale et culturelle. Là encore, les croisements avec les domaines artistiques sont nombreux et fructueux. En tant que passeurs de technologies et en tant qu'inventeurs de nouvelles formes de médiation, les acteurs de la culture scientifique ont été pionniers de l'audiovisuel, de la WebTV, ou même des *serious games*.

Toutes ces expériences ont inspiré le Ministère dans la priorité qu'il accorde aux technologies numériques, illustrée par la plateforme culturelle en ligne Culture Labs. Celle-ci permet de suivre le développement des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets sur les services culturels innovants lancé en 2010. Par ces exemples, je souhaitais souligner le rôle de la CSTI comme levier d'investissements d'avenir, et je ne doute pas qu'elle saura trouver sa place dans les projets liés au Grand Emprunt.

Parmi les croisements possibles, il ne faut pas négliger la politique muséale. Nous avons trop tendance à oublier que le ministère apporte son soutien direct à 300 musées, notamment sous la forme de son contrôle scientifique et technique des collections, mais aussi par la politique nationale de conservation ou l'intégration dans le réseau des laboratoires de recherche.

En matière de développement durable, je souhaite enfin rendre hommage aux acteurs de la CSTI pour leur rôle considérable dans la diffusion des enjeux et des connaissances aux citoyens. Le ministère de la Culture et de la Communication entend d'ailleurs promouvoir le changement culturel nécessaire pour parvenir à un modèle de société fondé sur le principe du développement durable.

Par tous ces exemples, j'ai souhaité insister sur la mobilisation du ministère de la Culture en faveur du rapprochement entre la CSTI et les autres dimensions de la politique culturelle. Dans ce domaine, le ministre compte poursuivre la politique de rapprochement avec plusieurs objectifs :

- favoriser l'émergence de débats et de confrontation d'idées et œuvres au plus près des citoyens ;
- valoriser le patrimoine scientifique industriel dans ses dimensions, patrimoniales, linguistiques, ethnologies et naturelles ;
- accélérer l'intégration d'une approche comparée des démarches scientifiques et artistiques ;
- développer l'histoire des arts, qui convoque les disciplines scientifiques pour enrichir ses thématiques.

Frédéric Mitterrand, vous l'aurez compris, partage pleinement votre engagement pour la culture scientifique et technique, tout comme Valérie Pécresse. Cet engagement se traduit dans les administrations centrales par la prise en compte de la CSTI par l'un des départements du secrétariat général. En régions, j'invite l'ensemble des acteurs à se rapprocher des DRAC et à compter sur leur soutien dans la conduite de leurs actions. Ces équipes locales sont à votre disposition, et peuvent justement vous aider à faire le lien entre art et science dans une nouvelle approche.

Je souhaite à ce titre saluer les collectivités territoriales et forme le vœu que nous puissions continuer à travailler ensemble. La mobilisation de ces collectivités pour la CSTI pourrait être abordée dans l'enceinte du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, que préside le ministre, et qui rassemble toutes les structures actives.

L'engagement du ministre de la Culture et de la Communication se traduira enfin par le budget présenté, budget qui consacre le nouveau rôle d'opérateur de référence national d'Universcience pour le secteur de la CSTI. D'ici le début de l'année 2011, Universcience sera chargé par ses tutelles de mener la concertation approfondie qui démarre aujourd'hui, pour définir l'organisation et la gouvernance de la CSTI.

Je vous sais tous mobilisés et je connais vos inquiétudes sur la place de la science dans la société. C'est en restant mobilisés et unis autour d'Universcience que nous avancerons dans ce sens. Je conclus en vous remerciant sincèrement de votre présence à cette journée de réflexion participative. Le ministre sait qu'il peut compter sur vous tous, sachez que vous pouvez compter sur lui pour construire en concertation un modèle dans lequel chacun saura apporter sa pierre au développement de la CSTI.